



MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE

STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020, CONSTRUCTION DURABLE ET BIODIVERSITÉ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CONSTRUCTION HORS SITE

MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS



MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE

Parcours certifiant Chargé.e d'opérations d'habitat social	> 4
Page de présentation de la VAE	> 5
STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE	
C0177 Stratégie de maîtrise foncière	> 6
C0193 Maîtriser le foncier : recherche, négociation et acquisition	> 7
C0175 Les enjeux des acquisitions en VEFA	> 8
C0370 Optimiser vos relations avec les collectivités territoriales	> 9
C0418 Intégrer la réversibilité des bâtiments dans les projets de logement social	> 10
C0179 Conception architecturale d'une opération : maîtriser la relation avec les architectes	> 11
C0182 Habitat dédié aux personnes âgées : cadre réglementaire et faisabilité technique	> 12
C0394 Autoconsommation et production : enjeux, cadre réglementaire et solutions adaptées	> 13
C0204 Se familiariser avec le vocabulaire technique de la construction	> 14
C0365 Quelle stratégie adopter pour le montage d'une opération de renouvellement patrimonial hors ANRU ?	> 15
C0205 Définir les coûts de construction : méthodes et outils	> 16
C0183 Vente d'immeubles en bloc : comment piloter efficacement son projet ?	> 17
RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE	
C0201 Les fondamentaux de la réglementation de la maîtrise d'ouvrage	> 18
C0298 Rédiger le programme d'une opération neuve avec la RE2020	> 21
C0202 RE2020 : quelles obligations pour la conception de vos futurs bâtiments bas carbone ?	> 22
C0293 Décryptage pratique de la Réglementation Environnementale 2020	> 23
C0301 RE2020 et systèmes énergétiques : réussir la livraison de l'ouvrage	> 24
C0302 RE 2020 et systèmes constructifs - focus construction bois	> 25
C0300 Approche méthodologique de l'ACV pour les opérations bas carbone	> 26
C0203 Comment intégrer les matériaux biosourcés dans vos projets de bâtiments bas-carbone ?	> 27
C0339 Prendre en compte l'eau, le sol et la biodiversité dans les opérations de construction	> 28
C0195 Le BIM pour la construction : éléments clés pour sa mise en place	> 29
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ	
C0322 Cadre et contexte juridique autour de l'économie circulaire	> 30
C0323 Démarches et outils pour déployer l'économie circulaire sur son parc de logements ?	> 31
C0326 Économie circulaire et exploitation : méthodologie et pratique	> 32
C0400 Pilotage d'un projet de construction hors-site de A à Z	> 33
C0401 Rénovation énergétique et Construction Hors-Site : enjeux et management de projet	> 34
MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS	
C0184 Monter une opération d'habitat social : contexte et faisabilité	> 35
C0299 RE2020 : monter une opération d'habitat social bas carbone	> 36
C0185 Le montage financier et les composantes du financement d'une opération locative neuve	> 37
C0187 L'assistance opérationnelle de la M.O. : les fondamentaux du métier	> 38
C0192 Résidences sociales, pensions de familles : monter un projet de A à Z	> 39
C0190 Logements jeunes et résidences étudiantes : définir sa stratégie et piloter ses projets	> 40
C0191 EHPAD, résidence autonomie, habitat inclusif : piloter un projet immobilier pour personnes âgées	> 41
C0189 Logement intermédiaire : problématiques et opportunités	> 42
C0367 Mixité de produits de logements : monter une opération complexe	> 43
C0421 Intervention sur les quartiers anciens en zone urbaine	> 44
C0433 Réussir le PLAI Adapté : Maîtriser le cadre et sécuriser l'accompagnement	> 45
C0399 Comment bien préparer les rendez-vous en collectivité ?	> 46
C0211 Réussir une opération de conception-réalisation	> 47
C0369 Les fondamentaux d'une opération en usufruit locatif social	> 48
C0327 Les fondamentaux pour comprendre le bail réel solidaire	> 49
C0320 Le cadre juridique et fiscal du modèle OFS/BRS	> 50
C0265 Atelier pratique : BRS et cadre juridique	> 51
C0331 Le montage économique et financier d'une opération en BRS	> 52
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN	
C0439 Monter et piloter financièrement une opération d'aménagement de A à Z dans le logement social	> 54

C0196	Les fondamentaux du montage d'une opération d'aménagement	> 55
C0416	Pilotage financier des opérations d'aménagement	> 56
C0386	La lecture politique des documents d'urbanisme	> 57
C0371	Zéro artificialisation nette (ZAN) : décrypter les enjeux et les incidences pratiques	> 58
C0197	Les fondamentaux du droit de l'urbanisme et de l'aménagement	> 59
C0198	Autorisations d'urbanisme et divisions foncières : aspects juridiques et pratiques	> 60
C0199	Lotissement et ZAC : quel montage technique et financier choisir ?	> 61
C0200	Monter une opération de renouvellement urbain (NPNRU)	> 62

CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

C0206	Les fondamentaux de la réglementation des marchés pour les bailleurs sociaux et les collectivités	> 63
C0209	Les accords-cadres : bons de commande, marchés subséquents...	> 64
C0207	Marchés de travaux des ESH, EPL, OPH et COLLECTIVITES: passation et exécution	> 65
C0208	Comment bien gérer une opération avec le CCAG de travaux et la norme NFP03-001 ?	> 66
C0319	Loi Climat et résilience : passer des marchés publics durables	> 67
C0458	Rédaction de vos pièces de marchés : utiliser l'IA intelligemment	> 68

RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

C0213	Financement des réhabilitations	> 69
C0212	Monter une opération de réhabilitation et d'amélioration du patrimoine	> 70
C0214	Les spécificités du montage d'une opération de rénovation énergétique	> 71
C0215	Monter une opération en acquisition-amélioration	> 72
C0368	De la réhabilitation du patrimoine à la seconde vie des bâtiments	> 73
C0452	Quelles sont les solutions d'adaptation au changement climatique d'un bâti existant dans une opération de réhabilitation ?	> 76

PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

C0218	Conduite de chantier : de la préparation à son suivi	> 74
C0221	Gérer financièrement son chantier	> 75
C0225	Prévenir et gérer les litiges et les réclamations en cours de chantier	> 77
C0223	Maîtrise d'œuvre : missions, rémunérations, choix, concours, marchés, CCAG-PI...	> 78
C0224	Savoir s'affirmer sur un chantier avec la MOE et les autres intervenants du logement social	> 79
C0357	L'élaboration du Décompte Général et Définitif et la gestion des contestations	> 80
C0356	La levée des réserves et la mise en œuvre de la GPA	> 81
C0451	Comment utiliser efficacement l'Intelligence Artificielle pour vos suivis de chantiers ?	> 82
C0222	Réussir la livraison de l'ouvrage : de la MO à la gestion locative et patrimoniale	> 83
C0217	Conduire des travaux en présence d'amiante	> 84
C0219	Réussir la réception d'un chantier neuf ou en réhabilitation	> 85
C0220	Spécificités du suivi de chantier de réhabilitation en site occupé	> 86
C0417	Conduire des travaux de déconstruction	> 87

**RNCP
37063**

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE FORMATION CERTIFIANTE

CHARGÉ·E D'OPÉRATIONS D'HABITAT SOCIAL

37 JOURS EN FORMATION CONTINUE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles

RNCP 39370, niveau 7 (Bac + 5), code certif info 106797 | Date d'échéance : 19 juillet 2027

emis
ÉCOLE
DES MÉTIERS
DE L'IMMOBILIER
SOCIAL

Le chargé d'opérations pilote des projets immobiliers dans leur globalité. Il prend en charge des programmes de constructions neuves, d'acquisitions, d'amélioration ou de réhabilitation, et parfois de démolition. Il mobilise les compétences nécessaires au montage et à la coordination des opérations immobilières, de l'identification du terrain à la livraison.

PUBLIC

- Chargé d'opérations, conducteur de travaux, technicien de patrimoine expérimenté
- Responsable de site ou personne en reconversion ayant des connaissances solides en construction ou en montage de projet technique.

PRÉ-REQUIS

- Bac à Bac +2 dans le domaine de la gestion immobilière, ou Bac +2 à Bac +4 dans le domaine de la construction immobilière, l'aménagement, l'urbanisme...
- Et/ou expériences professionnelles dans des métiers proches de la maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur...)
- Capacités transversales (évaluées par test) : aisance sociale, compétences relationnelles, autonomie ...

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet se déroule sur : 37 jours (259 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 4 jours par mois, sur une période de 10 à 12 mois. Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85

certification.emis@afpols.fr

PRIX NET : 11 900 €

ÉVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 100 % de réussite pour les 31 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ ET CONTENU

- BLOC 1 : PILOTAGE GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS**
 - Concevoir, planifier et coordonner un projet immobilier en intégrant les obligations légales, les besoins sociologiques, les dispositifs financiers et techniques, tout en mobilisant les acteurs et en assurant un suivi analytique et une communication institutionnelle efficace.
- BLOC 2 : MONTAGE DES ÉTUDES PRÉALABLES DE DÉVELOPPEMENT**
 - Assurer la cohérence stratégique et financière des projets immobiliers en analysant les opportunités foncières, validant les risques, négociant les acquisitions et structurant le montage opérationnel jusqu'à la commercialisation.
- BLOC 3 : MONTAGE DES ÉTUDES PRÉALABLES DE RÉHABILITATION**
 - Évaluer la faisabilité des projets de réhabilitation ou d'aménagement en analysant les contraintes foncières, techniques et financières, structurer le montage opérationnel et sécuriser la mise en œuvre jusqu'à la validation budgétaire.
- BLOC 4 : PILOTAGE DE LA CONCEPTION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**
 - Piloter la maîtrise d'œuvre et les consultations.
 - Assurer la coordination entre acteurs.
 - Optimiser le montage financier et réglementaire.
 - Mobiliser les financements et intégrer les innovations technologiques et énergétiques dans les projets de développement.
- BLOC 5 : PILOTAGE DE LA CONCEPTION DES PROJETS DE RÉHABILITATION**
 - Coordonner la maîtrise d'œuvre et les consultations.
 - Structurer les échanges entre acteurs.
 - Sécuriser le montage financier et réglementaire.
 - Mobiliser les financements et aides pour optimiser la réalisation des projets.
- BLOC 6 : SUIVI DE LA RÉALISATION DES PROJETS**
 - Superviser la mise en œuvre du chantier en coordonnant les intervenants, sécurisant les aspects réglementaires et financiers, assurant le suivi des travaux et des levées de réserves, et préparant l'intégration et la gestion du bâtiment.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

24 HEURES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS MOIS

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche de reconnaissance de l'expérience professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre. Grâce à la VAE, vous pouvez obtenir un titre en adéquation avec votre parcours professionnel, sans avoir à suivre un cursus de formation. Que vous soyez salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi, la VAE est ouverte à tous, sans condition d'âge ni de niveau de formation.

POURQUOI FAIRE UNE VAE ?

- Pour valider et officialiser son expérience sur un métier
- Pour obtenir une équivalence CAP / Bac +...
- Pour préparer une évolution professionnelle (mobilité, changement de poste...)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La VAE est ouverte à tous : pas de critère d'âge, de statut, ni de niveau de formation requis.
La seule condition : justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en lien avec le contenu et le niveau du diplôme visé.

MODALITÉS PRATIQUES

L'accompagnement est proposé sur une base de 24 heures. L'accompagnement peut être réalisé :

- Individuellement (sur Paris, dans nos locaux)
- Au sein de groupes mixtes (regroupant plusieurs métiers)
- Par métier, au sein de la structure, si le nombre de candidats le permet
- En présentiel et/ou en distanciel.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85

certification.emis@afpols.fr

PRIX NET : 2 700 €

TAUX DE RÉUSSITE

Les candidats ayant présenté un dossier VAE en jury de certification ont obtenu les résultats suivants :

- Chargé d'opérations d'habitat social : 100 % de réussite (1 candidat) en 2024 - aucune VAE présentée en 2025
- Directeur d'agence : 100 % de réussite (2 candidats) en 2024 - aucune VAE présentée en 2025
- Responsable de site : 100 % de réussite (2 candidats) en 2024 - aucune VAE présentée en 2025
- Chargé de gestion locative sociale : 0 % de réussite (1 candidat) en 2024 - aucune VAE présentée en 2025
- Technicien de patrimoine : 100 % de réussite (1 candidat) en 2022 - aucune VAE présentée en 2025
- Gardien d'immeubles : aucune VAE présentée en 2025

DÉROULÉ DE LA VAE

1 DEMANDE DE RECEVABILITÉ

Déposez votre candidature auprès de l'Afpols. (vae@afpols.fr). Une fois votre dossier étudié, l'AFPOLS procède à la validation de votre candidature.

2 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un expert de l'Afpols vous accompagne dans la constitution de votre dossier, qui sera ensuite soumis à un jury.
L'accompagnement se fait sur une base de 24 heures réparties sur plusieurs mois. Il peut être suivi :

- Individuellement dans nos locaux à Paris, au sein de groupe mixte regroupant plusieurs métiers.
- En groupe métiers au sein de votre structure.

3 SOUTENANCE DEVANT LE JURY

- Une fois votre dossier complet déposé, il est étudié par un jury avant la présentation orale.
- Pour les titres de Gardien(ne) d'immeubles, Responsable de Site, Chargé(e) de gestion locative, Chargé(e) d'accueil et Directeur(trice) d'Agence, elle inclut également une mise en situation professionnelle.
- Le jury analyse vos compétences en fonction du référentiel de certification et valide tout ou partie de votre expérience. Vous obtenez un titre complet ou des blocs de compétences reconnus.
- En cas de validation partielle, des recommandations vous sont proposées pour finaliser votre parcours.



STRATÉGIE DE MAÎTRISE FONCIÈRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Développer une stratégie foncière efficace pour vos projets Hlm

La maîtrise foncière est un enjeu majeur de tout maître d'ouvrage sur des marchés fonciers souvent très concurrentiels. Elle est notamment un des préalables à la dynamique actuelle des organismes Hlm qui veulent développer leur maîtrise d'ouvrage directe. Les différentes approches et les méthodes à mettre en oeuvre sont multiformes et engagent des moyens et des conséquences qu'il convient de bien appréhender en amont.

PUBLIC

Directeur et cadre des directions générales, du développement, de la maîtrise d'ouvrage, chargé de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › analyser les différents enjeux de la maîtrise foncière
- › repérer les différentes approches et les méthodes de maîtrise foncière
- › identifier les forces et les faiblesses des organismes Hlm sur les marchés fonciers
- › définir les moyens et l'organisation à mettre en oeuvre.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Grégoire MAILHES, Consultants-formateurs dans l'immobilier et le logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2027 - Distanciel

le 8 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 8 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

L'enjeu de la maîtrise foncière

- les prix du foncier
- la part du foncier dans le prix de revient des opérations immobilières
- la qualité des fonciers

Se positionner sur le marché concurrentiel avec les opérateurs privés

- acheter sous condition suspensive d'autorisation de construire
- les méthodes de prospection des terrains publics et des terrains privés
- les méthodes de négociation
- les difficultés et les moyens d'y remédier
- les avantages concurrentiels : fiscalité des plus-values, proximité et confiance des collectivités locales...

Se démarquer de la concurrence en intervenant plus en amont

- la création de foncier constructible : négociation tripartite avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers en zone AU
- le portage de foncier et l'aménagement : produire son foncier
- la densification de l'existant

Cultiver les partenariats avec les collectivités locales et leurs outils (EPF, aménageurs)

- la stratégie "gagnant-gagnant"
- le suivi des DIA
- la collaboration aux OFS (organismes de foncier solidaire)
- le positionnement amont sur les appels d'offres d'aménageurs
- promouvoir l'urbanisme de projet

Les moyens à mettre en oeuvre

- les moyens humains et financiers.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0193

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

MAÎTRISER LE FONCIER : RECHERCHE, NÉGOCIATION ET ACQUISITION

2 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Identifier, négocier et sécuriser vos acquisitions foncières

Dans un marché foncier souvent malthusien et très concurrentiel, la maîtrise de fonciers compatibles avec sa production est un enjeu majeur et constitue un élément déterminant dans la qualité finale de l'ouvrage qu'on y édifie. Améliorer ses méthodes de prospection, affiner ses études de faisabilité, apprendre à mieux négocier s'avèrent alors un axe majeur d'amélioration de ses performances.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations
Personnel des services foncier, investissement ou développement
Chargé de prospection foncière

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les spécificités des marchés fonciers
- › organiser et améliorer une recherche foncière active
- › négocier avec des propriétaires privés
- › déterminer la charge foncière admissible
- › utiliser la sécurisation juridique des acquisitions et la fiscalité applicable.

PÉDAGOGIE

Exposés illustrés par des exemples pratiques et des exercices, notamment une étude de faisabilité. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collectivement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 10 et 11 juin 2027 - Distanciel
les 13 et 14 septembre 2027 - Présentiel à Paris
les 18 et 19 novembre 2027 - Distanciel
les 18 et 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les caractéristiques et spécificités du marché foncier

- un marché extrêmement concurrentiel
- un marché partiellement contrôlé par les pouvoirs publics

Les méthodes de recherche foncière

- le ratissage ; relationnel et communication ; l'état de veille ; le cas spécifique des propriétaires institutionnels ; l'utilisation d'une base de données active ; les partenariats avec les promoteurs ; la mise en constructibilité ; le droit de préemption ; le - portage foncier
- les outils digitaux

La détermination du prix admissible

- l'étude de la constructibilité ; interprétation des règles du SCOT et du PLU ; réforme des autorisations d'urbanisme ; calcul de la surface plancher ; les risques : servitudes, mitoyenneté ; la fiscalité de l'urbanisme
- l'évaluation de la valeur des terrains ; estimation de la valeur vénale : méthode du compte à rebours, méthode de la charge foncière

Les aspects commerciaux de la négociation

- négocier, c'est d'abord communiquer
- apprendre à communiquer autrement

Améliorer ses pratiques de négociation

- la confiance ; découvrir les motivations conscientes et inconscientes ; les termes de l'offre et les modalités ; définir son avantage concurrentiel spécifique ; dissuader les objections
- conclure et garder le contact

La sécurisation juridique des accords

- les types de contrats
- les différentes garanties apportées au vendeur : dédit, indemnité d'immobilisation, clause pénale, etc. ; les clauses suspensives ; les modalités du prix et du paiement

La fiscalité de la vente des terrains à bâtir

- taxes communales et nationale
- sur les terrains nus rendus constructibles
- les plus-values immobilières.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0175

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

LES ENJEUX DES ACQUISITIONS EN VEFA

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Tous les pièges de la VEFA pour un organisme Hlm qui doit négocier avec un promoteur... et comment les contourner ?

Il vous est proposé de passer en revue une acquisition en VEFA, de la négociation à la levée des réserves, en identifiant, à chaque étape, les enjeux pour l'organisme, les limites de son intervention, les marges de manœuvre dont il dispose, les points de vigilance, dans le cadre des contraintes de la réglementation en vigueur.

PUBLIC

Responsable du développement, responsable de la production ou de la maîtrise d'ouvrage

Responsable de programmes

Chargé d'opérations

Juriste en charge des acquisitions VEFA

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › mesurer les contraintes juridiques de la VEFA et les marges de manœuvre
- › identifier les enjeux et points de vigilance à chaque étape d'une acquisition en VEFA, de la négociation à la mise en exploitation
- › repérer les possibilités d'inflexion sur le projet et les pièces contractuelles
- › disposer d'éléments de discussion et de négociation avec le promoteur.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Olivier LEBLANC ou Fabien MAMANE, consultants formateurs dans l'immobilier et le logement social

DATES DES SESSIONS INTER

le 8 avril 2027 - Distanciel

le 10 juin 2027 - Présentiel à Paris

le 10 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre réglementaire

- qu'est-ce que la VEFA ?
- VEFA et marchés publics depuis la réforme de la commande publique

Les points-clefs aux différentes étapes d'une opération : quelles possibilités d'intervention pour l'organisme Hlm ?

- les négociations : que peut-on demander ou négocier ?
- peut-on influencer la consistance du produit acheté ?
- la réservation de l'immeuble : à quoi faut-il veiller dans la rédaction du contrat ?
- comment transcrire les besoins de l'organisme dans le contrat ?
- peut-on mettre en place des documents-types ?
- la vente (le contrat de vente) :
- quelles évolutions par rapport au contrat de réservation ?
- comment anticiper la réception ?
- la gestion future de l'immeuble : - connaître les modes de gestion futurs (copropriété, division en volume et autres modes de propriété)
- quelles conséquences et quels enjeux du mode de propriété ?
- le chantier : comment être présent sur le chantier lorsque l'on n'est pas maître d'ouvrage ?
- la livraison : comment anticiper la prise en gestion locative et technique de l'immeuble ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0370

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

OPTIMISER VOS RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Consolider des partenariats durables pour valoriser ses projets sur le territoire

Cette formation vous donnera les clés pour mieux comprendre et connaître l'environnement et le contexte des collectivités locales, afin de faciliter la préparation et le déroulement des rendez-vous et des réunions que vous mènerez en collectivité. Tous les outils offrant une approche pertinente d'un territoire et de ses acteurs y sont inclus pour favoriser une relation de qualité.

PUBLIC

Direction générale
Directeur et Responsable des services développement/Chargé d'affaire
Directeur de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier la relation bailleur/collectivités
- › utiliser les outils utiles à une bonne entrée en relation.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques. Étude de cas concrets, mises en situation. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 14 et 15 juin 2027 - Distanciel

les 21 et 22 octobre 2027 - Distanciel

les 21 et 22 octobre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La relation "Maire/opérateur" : éléments introductifs

- définitions
- une relation théorisée
- les prérogatives de chacun

La découverte du contexte local : les enjeux des collectivités

- le contexte politique
- le contexte et la vision politique globale : l'Histoire, la gouvernance, les sensibilités, les outils
- le contexte réglementaire et la vision urbaine : les projets, la contextualisation des documents d'urbanisme, les priorités et orientations de la collectivité

Cas pratique

- l'environnement institutionnel : les strates territoriales, élus et services, le processus budgétaire
- les acteurs et décideurs : acteurs incontournables, acteurs influents, le processus décisionnel
- les codes et circuits

La stratégie à mettre en œuvre : la conquête

- les objectifs majeurs
- la place et le rôle de chacun
- cas pratiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0418

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

INTÉGRER LA RÉVERSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DANS LES PROJETS DE LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer l'adaptabilité des bâtiments comme levier de durabilité et d'optimisation des usages

Intégrer la réversibilité des bâtiments présente de nombreux avantages majeurs, tant sur le plan environnemental, économique que sociétal. La réversibilité prolonge la durée de vie du bâtiment, permet de s'adapter à l'évolutions des besoin et peut aussi contribuer à une optimisation économique de la construction. Elle permettra de mieux répondre aux enjeux urbains et sociaux et donnera plus de souplesse dans les opérations d'aménagement du territoire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable de service technique ou des investissements, assistant technique ou administratif des unités de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux et le contexte de la transformation de bureaux vacants en logements
- › situer les avantages et freins de la réversibilité des bâtiments
- › explorer les solutions et les outils pour faciliter et accélérer la transformation.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires.

Études de cas concrets et mises en situation. Échanges d'expériences entre participants.

Évaluation des acquis pendant et après la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gabrielle MILLAN, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 29 juin 2027 - Distanciel

le 29 juin 2027 - Présentiel à Paris

le 21 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Cadre juridique et réglementaire

- cadre juridique : permis à double état, permis réversible, réversibilité du bâtiment neuf par anticipation, PLU et destinations, copropriété, expérimentations IDF, etc.
- cadre assurantiel : garantie décennale, réemploi existant et assurances, etc.
- réglementation sécurité incendie : évolutions attendues, hauteurs, mixité, IMG/IGH, équivalence réglementaire, etc.
- cadre fiscal : TVA, incitations, etc.

Conception et réversibilité

- réversibilité du bâtiment existant : scénarios d'évolution par typologies
- faisabilités techniques : bâtiments les plus transformables par années de construction, etc.
- impacts des hauteurs et façades
- impacts des dimensions et matériaux
- impacts sur budget opérations : études de faisabilités réglementaires, etc.

Étude de cas

- illustrations tout au long de la journée
- étude d'une transformation bureaux – logements pour extraire les points d'attention : techniques, juridiques et financiers.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0179

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

CONCEPTION ARCHITECTURALE D'UNE OPÉRATION : MAÎTRISER LA RELATION AVEC LES ARCHITECTES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour des opérations réussies !

Les organismes HLM ne sont plus assujettis au Titre III du Code de la Commande Publique. De fait, ces nouvelles dispositions peuvent interroger sur le processus à mettre en place avec la maîtrise d'œuvre (phases études, chantier)... Le déroulement du processus opérationnel, souvent "en urgence", laisse peu de place à l'élaboration du programme. Or, le programme, qui constitue la commande au maître d'œuvre, va au-delà du traditionnel "cahier des charges technique" pour mieux maîtriser les coûts, le processus, le temps opérationnel et la qualité de l'habitat. Au cours de ce stage, sont exposées les bases de la conception architecturale que le maître d'ouvrage doit intégrer pour mieux encadrer le travail de l'architecte. Des exercices permettent d'appliquer les acquis sur des cas réels.

PUBLIC

Monteur, responsable et chargé d'opérations, responsable de services techniques et des investissements, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › renforcer le maître d'ouvrage dans sa relation à l'architecte, au maître d'œuvre
- › doter le maître d'ouvrage d'éléments de lecture et de compréhension architecturales.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmate.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 mai 2027 - Distanciel

les 6 et 7 décembre 2027 - Présentiel à Paris

les 6 et 7 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre et lire l'architecture de toute opération

- les principes fondamentaux de l'architecture
- les constituants des formes d'habitat, de l'individuel au collectif
- la façade : comprendre leur définition et leur composition
- les espaces communs : rôle, aspect et usage, le logement : organisation, fonctionnement et modes de vie

Styles d'architecture : comment les identifier et les comprendre ?

- l'architecture moderne
- le high-tech
- le néo-régional
- le post moderne
- les architectes parlent de styles d'architecture
- la nouvelle future vie du patrimoine dans l'objectif de "la seconde vie du bâtiment"

La maîtrise du projet : exercices pratiques

- analyse des projets : l'immeuble, les parties communes, les logements
- la lecture des plans : le plan masse, les plans de niveaux, les coupes, les façades

Le quiz : écrire et parler du projet

- la mise en pratique des acquis
- la présentation orale de l'analyse
- jeux de rôles
- la réforme du Code de la Commande Publique : la suppression du Titre III de la commande publique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

HABITAT DÉDIÉ AUX PERSONNES ÂGÉES : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FAISABILITÉ TECHNIQUE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser le cadre réglementaire

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement est centrée sur l'effort de maintien au domicile accompagné de services à la personne et l'adaptation des logements à la perte de capacité. Les projets doivent être conçus spécifiquement pour les populations auxquelles elles s'adressent, notamment en ce qui concerne l'organisation architecturale des lieux de vie, la conception, l'équipement et la programmation des services d'accompagnement.

PUBLIC

Directeur d'organisme de logement social, directeur du développement, chargé du développement, monteur ou chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre réglementaire
- › décrypter la demande de logements des seniors et adapter l'offre à celle-ci
- › repérer les concepts et les composantes de la conception des habitations adaptées
- › étudier les composantes architecturales et techniques de cette offre spécifique
- › identifier les partenaires opérationnels et/ou financiers et leurs conditions d'intervention.

PÉDAGOGIE

Alternance des éléments de cadrage, des apports théoriques et de connaissance avec des analyses de réalisations et des témoignages d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Chantal QUERAUD, Consultante-formatrice spécialisée dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 juin 2027 - Présentiel à Paris

les 2 et 3 juin 2027 - Distanciel

les 13 et 14 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

L'offre et la demande en résidences seniors

- rappel du cadre législatif et réglementaire
- le contexte démographique, sociologique et économique
- typologie de la demande des personnes âgées
- l'intérêt pour les bailleurs sociaux à développer ce type d'habitat dédié
- l'inscription dans les parcours résidentiels
- la question de l'habitat inclusif
- les résidences services seniors

Le contexte réglementaire

- quels sont les objectifs visés par la loi du 25 décembre 2015 ?
- les nouveaux partenaires : CASF et CCH
- la transformation des foyers en résidence autonomie : enjeux, objectifs, conditions
- la protection contre l'incendie

Les caractéristiques architecturales et techniques des produits immobiliers dédiés

- les spécificités et caractéristiques des produits immobiliers adaptés
- l'analyse des contextes de réalisation : lieux, caractéristiques, environnement, accessibilité, équipement et services...
- les composantes d'exploitation et de gestion
- la dissociation entre baux et contrats de services à la personne et/ou de services collectifs
- la gestion des espaces collectifs dédiés
- les services à la personne associés à la réalisation d'habitat dédié
- les expériences étrangères.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0394

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

AUTOCONSOMMATION ET PRODUCTION : ENJEUX, CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SOLUTIONS ADAPTÉES

1,5 JOURS (10,5 h) - DISTANCIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

Économies, maîtrise territoriale et durabilité : intégrer l'autoconsommation collective

L'intégration de l'autoconsommation collective permet aux bailleurs sociaux de réduire la précarité énergétique de leurs locataires en leur offrant une électricité moins chère. Cela améliore le cadre de vie et le confort des résidents tout en contribuant à la transition écologique. C'est aussi un moyen de valoriser leur patrimoine immobilier, de maîtriser leurs charges énergétiques et d'améliorer leur image de marque.

PUBLIC

Directeur de la MOA, monteur et chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › analyser le modèle de l'autoconsommation collective et ses particularités
- › repérer les points clés et les différentes phases pour monter un projet d'ACC.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur le déroulement des différentes phases de montage d'une opération, des exposés illustrés de nombreux exemples pour aboutir à un exercice d'application. Une mise en situation autour d'un exemple de montage du projet pas à pas : mise en situation du bailleur. Le formateur joue les autres parties prenantes que le bailleur doit solliciter pour obtenir des accords, des données supplémentaires, etc.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Justine BAIN-THOUVEREZ et Mathilde HENRY, Consultantes-formatrices, en transition énergétique et en montage de projets d'autoconsommation photovoltaïque.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 mars 2027 matin - Distanciel
les 28 et 29 octobre 2027 matin - Distanciel

PRIX NET : 1 250 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- rappel technique sur le solaire PV
- les raisons de se lancer dans un projet
- les modes de valorisation du solaire PV
- avantages/inconvénients des différents modes de valorisation

Les étapes d'un projet d'autoconsommation collective : la phase de conception du projet

- étudier et choisir le patrimoine, la solution technique et le mode de valorisation
- identifier des consommateurs et définir comment partager l'électricité produite
- définir le modèle d'affaires
- préparer l'opération d'autoconsommation collective avec le Gestionnaire de Réseau de Distribution pour faciliter la mise en service de l'installation photovoltaïque

Les étapes d'un projet d'autoconsommation collective : la mise en œuvre contractuelle

- comment convaincre les consommateurs et organiser la gouvernance
- contractualiser et facturer la fourniture/vente d'électricité
- bonnes pratiques et retours d'expérience de projets

Décryptage pratique du montage d'un projet d'autoconsommation collective

- comment accorder la centrale photovoltaïque et mettre en place l'ACC avec Enedis
- assurer le suivi de la production et la bonne répartition de l'électricité
- ajouter et retirer des participants
- accompagner les locataires dans leurs habitudes de consommation d'électricité afin d'augmenter le taux d'autoconsommation et s'assurer d'une juste répartition de l'électricité produite.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

SE FAMILIARISER AVEC LE VOCABULAIRE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour comprendre simplement les éléments fondamentaux d'un bâtiment

Le montage d'opération en neuf ou en réhabilitation, la rénovation, la maintenance nécessitent la connaissance de beaucoup de domaines et notamment ceux qui intéressent les techniques de construction. Il est donc important de pouvoir échanger avec les concepteurs d'un projet et les exécutants comme les bureaux d'études et les entreprises. Pour cela, il faut connaître le vocabulaire que l'ensemble des acteurs de la construction utilisent pour exprimer leurs propositions.

PUBLIC

Assistant au sein de la maîtrise d'ouvrage et des services techniques au niveau de la conception, du suivi et de la réalisation des travaux.

Toute personne nouvellement nommée, technicien, adjoint technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › utiliser les noms des composants de la construction
- › identifier les différents procédés et modes d'exécution sur les chantiers de bâtiment
- › se repérer dans les différents systèmes constructifs avec leurs avantages et inconvénients
- › décrire le rôle que doit jouer chaque intervenant.

PÉDAGOGIE

La formation expliquera la définition et le fonctionnement des différents ouvrages et procédés depuis les fondations, le gros œuvre, jusqu'aux corps d'état secondaires ainsi que les divers labels que le conducteur d'opérations doit exiger pour s'assurer de la qualité de la construction.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pierre FERRARIS, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 mars 2027 - Distanciel

les 1 et 2 juillet 2027 - Distanciel

les 1 et 2 juillet 2027 - Distanciel

les 13 et 14 décembre 2027 - Distanciel

les 13 et 14 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les ouvrages de Structure

- les principes généraux
- les charges et principe de la descente des charges
- les terrassements
- les fondations et soutènements
- la nature des sols
- les opérations de reconnaissance
- les ouvrages d'infrastructure
- les critères de choix et les caractéristiques des divers types de fondations
- fondations superficielles, fondations profondes
- les ouvrages en superstructures
- les différents systèmes constructifs
- le béton, les parpaings, le béton armé, les blocs avec isolation intégrée, les briques
- les murs et planchers porteurs
- coulé en place, préfabriqué, prédalle
- chaînage, linteau
- les nouvelles techniques, les nouveaux matériaux
- mur à ossature bois
- béton et incidence carbone, le béton décarboné
- les maçonneries non porteuses

Les ouvrages de Clos Couvert

- la charpente
- tout le vocabulaire, du chien assis à la panne sablière
- charpente traditionnelle, fermettes, charpente métallique
- la couverture
- les points singuliers
- les différentes tuiles
- le zinc, le bac acier
- la toiture terrasse
- le vocabulaire
- les terrasses végétalisées
- les façades
- les isolants par l'extérieur
- les enduits extérieurs
- les peintures, les RPE, les RSI
- la brique
- les fenêtres
- les types de fenêtres, d'ouvrants, de matériaux
- les occultations.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0365

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

QUELLE STRATÉGIE ADOPTER POUR LE MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL HORS ANRU ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Construire la deuxième vie de son patrimoine en maîtrisant coûts, territoires et sobriété

Entre des coûts fonciers prohibitifs pour construire et les contraintes climatiques et environnementales, le patrimoine reprend des couleurs, notamment avec "la seconde vie du bâtiment" et la loi "ZAN". Le stage propose, dans un premier temps, d'identifier ses enjeux patrimoniaux, d'apprécier les contextes et d'assimiler les politiques locales. Dans un second temps, le stage développe la programmation, le projet de renouvellement patrimonial et urbain, et son montage.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération, responsable et adjoint technique/administratif du service technique ou des investissements, directeur de territoire, directeur d'agence/de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les patrimoines à renouveler en fonction de leurs qualités
- › expliquer les contextes locaux et les acteurs pour agir ensemble
- › programmer et concevoir un projet de renouvellement patrimonial
- › monter et réaliser les opérations.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmate.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 avril 2027 - Distanciel

les 13 et 14 septembre 2027 - Distanciel

les 13 et 14 septembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les atouts et faiblesses de mon patrimoine

- le Plan Stratégique de Patrimoine et la CUS
- la politique de réhabilitation et de gros entretien de mon organisme
- "la seconde vie du bâtiment"
- l'offre patrimoniale (propriétés, typologie, potentialités)
- les enjeux à venir : l'accessibilité, le décalage de l'offre, la question foncière

Le contexte territorial et les acteurs

- les politiques publiques territoriales et leur gouvernance
- le cadre local de la Politique de la Ville et le Projet Urbain (Contrat de Ville, SCoT, PLU(i))
- la politique locale de l'habitat
- mes choix de renouvellement patrimonial

La méthode de programmation du projet de renouvellement patrimonial et urbain

- le diagnostic patrimonial : technique, occupation sociale, marché, terrain
- la faisabilité, les scénarios et les choix stratégiques et opérationnels
- le programme du maître d'ouvrage et le projet de la maîtrise d'œuvre
- les estimations : démolition, réhabilitation, restructuration, résidentialisation, construction, infrastructure

Le montage et la réalisation du projet de renouvellement patrimonial et urbain

- la structure du projet général
- les secteurs opérationnels et le phasage de réalisation
- le processus de réalisation : bâtiment, infrastructure, aménagement
- les outils juridiques et opérationnels.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DÉFINIR LES COÛTS DE CONSTRUCTION : MÉTHODES ET OUTILS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour une maîtrise financière des opérations

L'évolution des techniques et de la réglementation complexifie toute opération de construction. La maîtrise d'ouvrage doit cependant appréhender au plus juste, dès l'intention d'initier un projet de construction, les enjeux financiers de ses opérations, en coûts travaux principalement, mais au-delà dans la définition de l'enveloppe financière prévisionnelle. De la pertinence de cette définition dépendra la réussite des projets.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, ingénieur et technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › distinguer l'évaluation en études préalables à la décision (EPAD) et l'estimation en conception en EPAD
- › identifier les opportunités et faisabilités diverses pour la décision finale
- › définir l'enveloppe financière la plus réaliste
- › confirmer l'enveloppe définie par les EPAD
- › concevoir un calendrier budgétaire pertinent d'opération.

PÉDAGOGIE

Exposés complétés de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 10 et 11 juin 2027 - Distanciel

les 18 et 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 18 et 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel des étapes-clefs du déroulement d'une opération de construction ou de réhabilitation

- les missions de maîtrise d'œuvre dans la loi MOP
- les évolutions de la loi ELAN et ses conséquences sur la loi MOP
- le programme et les études préliminaires
- le choix d'un maître d'œuvre, les plannings et les étapes-clefs

Les surfaces et les unités

- les surfaces réglementaires et conventionnelles
- le concept d'unité / la théorie sur les prix
- présentation générale des méthodes d'estimation des projets de type "projets standardisés"

De l'économie de la construction au chiffrage rapide

- les méthodologies ; la définition de l'enveloppe financière d'une opération ; l'estimation de l'enveloppe travaux
- le suivi de l'économie du projet au sein de la maîtrise d'ouvrage
- comment établir le chiffrage à partir de certains ratios ?
- le lean et le BIM / le BIM sur le chiffrage d'une opération

La variation des prix

- la révision, l'actualisation
- la variation conjoncturelle
- comment les entreprises effectuent-elles leur chiffrage ?

Les marchés de conception-réalisation et les contrats de partenariats

- les obligations réglementaires / les avantages et inconvénients
- l'approche du coût global /
- le coût d'entretien/maintenance
- la durée de vie des matériaux / quelle méthodologie pour la prévisibilité des coûts ?

Les risques et les aléas économiques d'un projet

- améliorer la prévisibilité des coûts / suivi économique d'un projet
- les impacts économiques et stratégiques de la RE2020.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

VENTE D'IMMEUBLES EN BLOC : COMMENT PILOTER EFFICACEMENT SON PROJET ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un processus stratégique à maîtriser depuis la loi ELAN

La loi ELAN amène les organismes Hlm à se restructurer en profondeur (implantation, taille...) et à trouver dans la vente de leurs actifs une part croissante des ressources de leur développement. Quelle que soit la logique poursuivie, les ventes en bloc ("arbitrages immobiliers"), seront au centre de leurs préoccupations. Lourdes, sensibles, souvent complexes, au croisement d'expertises multiples (financière, juridique, technique, sociale, fiscale...), elles supposent une organisation et une conduite de projet spécifiques et qualifiées.

PUBLIC

Dirigeant, cadre et tout collaborateur dans les directions de la stratégie, patrimoniales, développement et ventes susceptibles de réaliser et piloter des opérations de vente en bloc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer les enjeux et spécificités propres à toute vente en bloc
- › définir les éléments-clefs en termes financiers et juridiques
- › identifier les exigences d'implication en interne et de sécurisation de l'opération
- › sensibiliser les opérateurs aux impératifs par une approche transversale (juridico-financière, organisation, négociation).

PÉDAGOGIE

La formation accorde une large place aux aspects stratégiques et organisationnels propres aux opérations d'arbitrage. Le processus de vente est examiné au travers d'un règlement de consultation, remis aux participants, qui en détaille les étapes-clés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Consultant-formateur spécialisé en ingénierie d'opération, stratégie patrimoniale et politiques locales du logement.

DATES DES SESSIONS INTER

le 25 mai 2027 - Présentiel à Paris

le 25 mai 2027 - Distanciel

le 18 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les aspects fondamentaux de la stratégie patrimoniale

- les outils de la stratégie patrimoniale (PSP, CUS)
- les objectifs stratégiques justifiant une politique de cessions
- le cadre juridique et réglementaire des ventes en bloc

La structuration en interne d'un projet d'arbitrage

- l'équipe de projet : rattachement à une direction existante ou équipe dédiée ?
- l'équipe projet : qualités requises, ressources externes
- la préparation du projet
- le calendrier du projet
- la parfaite connaissance de l'actif à arbitrer
- la parfaite connaissance du passif
- comment déterminer la valeur d'arbitrage ?
- les opérations préalables à la mise en œuvre de l'arbitrage
- quelle communication sur le projet ?
- la mise en œuvre du projet
- l'organisation de la data-room : enjeux et questions pratiques
- la consultation d'opérateurs-acquéreurs : examen d'un règlement de consultation
- la concertation locale : pourquoi, comment, jusqu'où ?
- la réception et l'appréciation des offres
- comment bien conduire la négociation ?
- la conclusion et l'accompagnement de la cession

Focus sur la vente à un ONV

- rappel réglementaire : qu'est-ce qu'un ONV ?
- l'ONV d'Action Logement : positionnement, moyens et premiers retours d'expérience
- comment intégrer l'existence d'un ONV à la stratégie de vente en bloc ?

La cession d'un portefeuille d'immeubles

- la logique et l'organisation du projet
- les aspects patrimoniaux et financiers
- les aspects sociaux
- les aspects fiscaux.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre le cadre réglementaire du promoteur Hlm

Cette formation a pour but de fournir un panorama d'ensemble de ce cadre réglementaire pour ceux dont les tâches professionnelles sont parfois focalisées sur un aspect de la MOA. Elle permet aussi de prendre la mesure des évolutions réglementaires au regard des mutations législatives et des exigences environnementales, notamment la RE2020 et l'économie circulaire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations nouvellement recruté ou souhaitant une mise à jour des bases de la réglementation, adjoint technique, administratif ou financier, ou toute personne impliquée dans la maîtrise d'ouvrage souhaitant une vision globale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre et les impacts clés des réglementations techniques et environnementales
- › analyser les mutations législatives et réglementaires récentes et leurs impacts concrets pour les maîtres d'ouvrages
- › situer son rôle de manière précise dans le processus de décisions
- › identifier la relation contractuelle des différents prestataires
- › instaurer un dialogue efficace avec les autres intervenants et les décideurs.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques et phases participatives alterneront en suivant le déroulement chronologique d'une opération.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Patrick JOUBERT, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25 et 26 mars 2027 - Distanciel

les 15 et 16 novembre 2027 - Distanciel

les 18 et 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 18 et 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quelles sont les règles et obligations du promoteur d'habitat social ?

- les acteurs du logement social
- les rôles et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- la loi sur l'architecture, la loi MOP dans le code de la commande publique : quelle relation entre le maître d'ouvrage et l'architecte ?
- les obligations du bailleur social et du maître d'ouvrage de l'accession sociale
- les règles et principes du financement du logement locatif

Réglementation de l'urbanisme et de l'environnement

- le droit des sols et la constructibilité
- la réglementation de l'environnement et les autorisations spécifiques

Les procédures de l'acquisition foncière

- l'audit du foncier et le déroulé de l'acquisition foncière
- de la pleine propriété à la dissociation du foncier et de l'immobilier avec la mise en place du BRS
- les procédures administratives : expropriation, préemption...
- l'acquisition de patrimoine en VEFA
- La valorisation foncière

Le cadre réglementaire, technique et environnemental

- les principales règles techniques et exigences environnementales qui s'imposent au maître d'ouvrage
- les principes de l'économie circulaire et la gestion des produits, équipements, matériaux, déchets
- les spécificités des règles techniques de l'existant

Les marchés : quelle procédure pour quelle prestation ?

- les dispositions du Code de la commande publique
- les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre
- les contrats des prestataires techniques
- les contrats des prestataires intellectuels : contrôleur technique, certificateur et SPS
- les marchés globaux
- le "verdissement" de la commande publique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0450

PILOTAGE MANAGEMENT RH PRÉVENIR LES RISQUES / ASSURANCES

RÉGLEMENTATION ET IA : ANALYSER SIMPLEMENT DES DOCUMENTS COMPLEXES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Sécuriser vos décisions face à la complexité réglementaire

Les professionnels du logement social évoluent dans un environnement réglementaire dense, mouvant et parfois difficile à exploiter rapidement : multitudes de textes impactant les métiers de la construction à la gestion locative, mais aussi les services juridiques et RH. L'enjeu n'est plus seulement d'accéder à l'information, mais d'en extraire rapidement les points utiles et d'en mesurer les impacts opérationnels. Cette capsule vous permet de comprendre comment l'IA générative peut devenir un assistant d'analyse documentaire performant pour gagner du temps, structurer vos recherches et faciliter la lecture de documents complexes. Vous apprendrez également à en maîtriser les limites, les risques et les bonnes pratiques d'usage. Grâce à des ateliers pratiques, vous testerez des outils capables de synthétiser, comparer, questionner et exploiter efficacement des documents longs.

PUBLIC

Toute personne devant suivre l'actualité juridique ou dont les missions sont impactées par les évolutions réglementaires.

PRÉ-REQUIS

Connaissance des outils d'intelligence artificielle.

OBJECTIFS

- › étudier le fonctionnement et les possibilités offertes par l'IA générative dans l'analyse réglementaire et documentaire
- › identifier des outils d'IA multimodale pour analyser, synthétiser et exploiter efficacement des documents longs et complexes
- › analyser les limites, risques et responsabilités liés à l'usage de l'IA dans un cadre professionnel
- › identifier des méthodes et outils IA dans ses pratiques métier afin de fiabiliser les analyses et gagner en efficacité.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Alice BORE, consultante formatrice experte en IA et en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 mars 2027 - Distanciel
le 10 juin 2027 - Distanciel
le 5 octobre 2027 - Présentiel à Paris
le 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre les apports de l'IA générative dans l'analyse réglementaire

- présentation des participants, besoins et cas d'usage
- les principes de l'IA générative multimodale
- comprendre les capacités et limites des outils IA
- identifier les usages adaptés à l'analyse documentaire et réglementaire

Utiliser efficacement un assistant IA pour analyser des documents

- les bases du prompting pour obtenir des réponses fiables
- analyser, résumer et comparer des documents longs
- extraire les informations clés et points de vigilance
- vérifier les sources, structurer les réponses et gagner du temps
- partage de cas d'usage et retours d'expérience entre participants

Exploiter NotebookLM et les outils d'analyse documentaire

- présentation et démonstration de GeminiLM
- importer et exploiter des corpus documentaires
- interroger plusieurs documents simultanément
- générer des synthèses, FAQ et notes d'analyse
- atelier pratique d'utilisation

Identifier les limites, risques et responsabilités

- avantages et inconvénients des outils IA
- risques d'erreurs, hallucinations et biais
- confidentialité des données et sécurité des informations
- responsabilités de l'utilisateur et validation humaine
- bonnes pratiques pour sécuriser les usages professionnels.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0364

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE SE REPÉRER DANS LE LOGEMENT SOCIAL

ÊTRE MAÎTRE D'OUVRAGE SOCIAL : ENJEUX, MISSIONS, RESPONSABILITÉS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Au croisement des politiques publiques et des réalités de terrain

Être maître d'ouvrage implique de grosses responsabilités, notamment financières, sociales, juridiques, voire pénales. Parfois, les décideurs maîtres d'ouvrage ne mesurent pas l'étendue de ces responsabilités. Présentant un panorama complet, cette formation est destinée à leur faire mieux comprendre le rôle et les responsabilités d'un maître d'ouvrage dans son environnement d'acteurs, afin de mieux se positionner et d'anticiper et prévenir les risques inhérents à cette activité.

PUBLIC

Directeur ou responsable de service et toute personne non spécialiste du maître d'ouvrage désirant acquérir une culture technique générale sur le sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle du Maître d'ouvrage social et appréhender les responsabilités du Maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération
- › distinguer le rôle et les responsabilités des acteurs intervenant à l'acte de construire
- › préciser les missions du Maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération et les points de vigilance
- › repérer les risques de la maîtrise d'ouvrage et la posture pour leur cadrage
- › distinguer les garanties et les assurances dont bénéficie le Maître d'ouvrage.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice, experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 mars 2027 - Présentiel à Paris

le 5 mars 2027 - Distanciel

le 17 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

La fonction du MO social

- la notion d'intérêt général
- la notion de non sachant

La fonction des autres acteurs de l'acte de construire (maître d'oeuvre, CSPS, contrôleur technique, entreprises ...)

- leur interaction entre eux
- leur interaction avec le MO

Les missions et responsabilités du MO

- en phase pré opérationnelle (assurer la faisabilité du projet)
- en phase programmation (définir le besoin, élaborer le programme, fixer le budget, des délais...)
- en phase conception (diagnostics, choix du projet, processus de réalisation, des acteurs, des missions à contracter, concertation, autorisations d'urbanisme, points de vigilance ...)
- en phase exécution (préparation du chantier, s'assurer de la sécurité du chantier, les référés préventifs, ordres de service, défaillance d'entreprises, réception, points de vigilance)
- en début de phase exploitation (post réception, conformité, DGD, clôture d'opération...)

Les garanties

- définition et mise en oeuvre des différentes garanties

Les assurances

- les obligations d'assurance
- les assurances facultatives

Les risques

- les risques opérationnels
- le risque pénal.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0298

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

RÉDIGER LE PROGRAMME D'UNE OPÉRATION NEUVE AVEC LA RE2020

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Programmer avec méthode pour mieux piloter la RE2020

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, monteur d'opérations, développeur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la Réglementation Environnementale 2020.

OBJECTIFS

- › intégrer les règles de la RE2020 dans les objectifs donnés aux opérations de construction neuve
- › déterminer un niveau pertinent d'exigence vis-à-vis des changements apportés par la RE2020
- › utiliser les fondamentaux de la nouvelle réglementation pour pouvoir instaurer un dialogue fort avec la maîtrise d'œuvre
- › évaluer les rendus de la maîtrise d'œuvre au regard des objectifs initiaux.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 11 juin 2027 - Distanciel

le 8 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 8 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel des fondamentaux de la RE2020

- connaître et comprendre les règles de la RE2020
- évaluer les changements apportés dans la manière de concevoir et de construire
- les concepts thermiques utilisés dans les constructions bas-carbone : déphasage, inertie, bioclimatisme...

Quels retours d'expérience sur les solutions techniques et thermiques ?

- analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
- comment éviter les écueils dans le recours aux énergies renouvelables ?

Les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre :

- organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
- quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
- comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique... ?

Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?

- choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
- comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

RE2020 : QUELLES OBLIGATIONS POUR LA CONCEPTION DE VOS FUTURS BÂTIMENTS BAS CARBONE ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer les exigences RE2020 pour des bâtiments durables

Après la RT2012, première étape vers des bâtiments performants d'un point de vue énergétique, la RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Cette formation permettra d'identifier comment tendre vers le zéro énergie et le zéro carbone, tout en repérant les exigences formulées en direction de la maîtrise d'œuvre.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer les différents dispositifs réglementaires
- › analyser l'évolution des textes réglementaires vers la RE2020 (vers l'exemplarité énergétique et environnementale)
- › analyser la façon de construire pour optimiser les besoins en énergie
- › identifier et utiliser les matériaux à faible impact sur l'environnement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques et échanges avec les participants, présentation d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 mars 2027 - Distanciel

les 4 et 5 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 4 et 5 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les concepts et les règles : la conception

- la consommation d'énergie
- les paramètres à prendre en compte
- la performance énergétique et sa représentation graphique en référence à la norme NF EN ISO 13790
- concevoir un logement exemplaire d'un point de vue énergétique et environnemental
- le secret des anciens
- la forme et les matériaux, le confort
- la prise en compte de l'environnement
- le diagramme bioclimatique, son utilité
- l'approche passive, solaire ou pas ?
- le rôle de l'enveloppe
- résistance thermique, inertie thermique et apports solaires
- l'évolution des réglementations et les règles de constructibilité
- la performance énergétique et environnementale dans le PLU et le Code de l'urbanisme (Art. L.151-28 et R.151-42 du CU)
- matériaux et impact environnemental (les FDES)
- l'analyse de cycle de vie (les outils ACV)
- le changement des pratiques de travail entre les acteurs du projet
- le processus de conception intégrée (PCI)

Les techniques : la réalisation

- les principes de construction
- l'isolation thermique, les fenêtres, la ventilation
- le choix des énergies
- les différentes solutions constructives
- retour d'expériences : maison individuelle, logement collectif
- présentation d'exemples.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0293

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

DÉCRYPTAGE PRATIQUE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

Investir dans des constructions bas-carbone performantes et durables

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers. Cette formation vous permettra de connaître le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments pour développer une culture bas-carbone et de maîtriser les nouvelles exigences de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études, développeur foncier.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments
- › analyser les nouvelles exigences de la RE2020
- › identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche bas-carbone dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 26 mars 2027 - Distanciel

le 7 septembre 2027 - Présentiel à Paris

le 20 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte et les enjeux bas-carbone dans un projet de construction

- quelles sont les caractéristiques, les évolutions et les différences entre RT 2012, E+C- et RE2020 ?
- la RE2020 dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas-carbone et la loi Énergie-climat
- garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur
- l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie
- Acteurs, champ et calendrier d'application de la RE2020
- les différents acteurs d'un projet RE2020 et leur rôle

Analyse pratique détaillée du texte de la RE2020

- les indicateurs retenus dans la RE2020
- l'énergie
- le Bbio : besoins bioclimatiques
- Cepnr : la consommation en énergie primaire non renouvelable
- Cep : la consommation en énergie primaire
- l'indicateur carbone
- Ic énergie : impact carbone des consommations d'énergie
- Ic composant : impact carbone matériaux et équipement

Carbone et Analyse du cycle de vie des produits

- l'indicateur de confort d'été : degrés-heures (nombre d'heures d'inconfort estival)
- les hypothèses de calcul contenues dans le texte
- les incidences pratiques

Quelle énergie ?

- le renouvelé de l'électricité avec les PACS
- l'avenir du gaz ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0301

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

/École de la
/Maîtrise
d'Ouvrage
/Sociale
BAS CARBONE

RE2020 ET SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES : RÉUSSIR LA LIVRAISON DE L'OUVRAGE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comment opter pour le bon système et assurer le fonctionnement optimal des installations techniques ?

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. Cette formation vous permettra d'identifier les différents systèmes énergétiques classiques et innovants applicables au résidentiel et d'en maîtriser les grands principes de fonctionnement au regard de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les différents systèmes énergétiques classiques et innovants
- › repérer les grands principes de fonctionnement au regard de la RE2020.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick FONTINHA, Cosultant-formateur, Ingénieur thermicien du bâtiment / Commissionneur.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2027 - Distantiel

le 8 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 19 novembre 2027 - Distantiel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les systèmes énergétiques classiques et innovants en maison

- avantages et inconvénients des principaux systèmes
- leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)

Les systèmes énergétiques classiques et innovants en immeuble collectif

- avantages et inconvénients des principaux systèmes
- leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)

Assurer le fonctionnement optimal des installations techniques

- en phase programmation
- en phase conception
- en phase chantier
- en maintenance

Illustration sur un cas pratique en résidentiel.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0302

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

RE 2020 ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS - FOCUS CONSTRUCTION BOIS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

Construire en bois pour réussir la transition RE2020

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. Elle promeut les matériaux biosourcés, dont le bois, pour leur capacité de stockage du carbone. Cette formation va vous permettre de faire le point sur les différents systèmes constructifs et la RE2020, de maîtriser les principales caractéristiques des constructions "bois" et d'identifier les principales étapes pour mener une opération de construction biosourcée.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les différents systèmes constructifs
- › repérer les principales caractéristiques des constructions bois
- › décrire les principales étapes pour mener une opération de construction biosourcée.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BAUDOT, Consultant-formateur, chargé de mission structuration filière bois et prescripteur bois.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 13 et 20 mai matins - Distanciel

Les 18 et 25 novembre matins - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpique@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le matériau bois

- La ressource forestière et les caractéristiques générales du matériau
- La transformation du bois
- Les produits de construction bois

Les solutions constructives bois

- Présentation des principales solutions constructives bois, de leur spécificités et de leur adaptation au contexte réglementaire
- avantages et inconvénients des principaux systèmes, leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)
- Bardage et parements de façades sur ossature bois
- Présentation de retours d'expériences en phase chantier

Focus techniques et points de vigilance liés à l'utilisation du bois dans la construction

- Ossature bois et isolation thermique, les différents isolants envisageables
- Gestion de l'humidité en phase chantier
- Principes de base de l'isolation acoustique
- Principes de base de la sécurité incendie

Réussir une opération de construction biosourcée

- en phase programmation
- en phase conception
- en phase chantier
- en maintenance.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ACV POUR LES OPÉRATIONS BAS CARBONE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Allier performance énergétique et résilience thermique dans son opération d'habitat

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La méthode utilisée pour évaluer les émissions carbone est basée sur l'analyse du cycle de vie des produits et matériaux sur 50 ans. Cette formation va vous permettre de faire un point sur ce qu'est une démarche ACV et les différentes étapes de sa mise en œuvre dans le cadre d'une opération bas-carbone.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › décrire la démarche ACV en construction
- › repérer le cadre réglementaire
- › identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Clément BRION, Consultant-formateur expert en construction durable.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mai 2027 - Distanciel

le 7 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 7 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Fondamentaux

- qu'est-ce que l'ACV ?
- les textes règlementaires
- les modules du cycle de vie

Les données environnementales

- la base INIES ; FDES ; PEP ; configurateur ; DED...
- la réalisation d'une fiche FDES/PEP ; source DED
- les vérifications

Quelle méthode de calcul RE2020 ?

- quels indicateurs ?
- l'ACV dynamique : caractéristiques
- les conventions
- les fluides frigo ; PV ; cas particuliers livré blanc ; mutualisation...

Comment faire réaliser une étude ACV ?

- qui en conception et en réalisation ?
- la méthodologie
- la complétude
- la qualification
- les logiciels disponibles

Étude de cas sur un immeuble collectif.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

COMMENT INTÉGRER LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS DANS VOS PROJETS DE BÂTIMENTS BAS-CARBONE ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Utiliser les matériaux biosourcés pour des constructions durables

À l'heure où les changements climatiques s'accroissent, utiliser des matériaux et produits à faible impact environnemental devient une priorité pour tous. La nouvelle réglementation énergétique et environnementale (la RE 2020) marque une véritable révolution avec l'évaluation carbone des projets de construction en fixant des exigences sur les émissions de gaz à effet de serre. Plus qu'un objectif environnemental et qu'une baisse des consommations énergétiques, c'est une invitation à une utilisation plus importante de matériaux et produits biosourcés.

PUBLIC

Responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine, monteur et chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux critères de choix des matériaux et produits biosourcés
- › repérer leur impact environnemental
- › rechercher l'information
- › évaluer les bases de données des matériaux et produits.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés techniques et de cas pratiques.
Présentation de nombreux exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

le 9 avril 2027 - Distanciel

le 5 novembre 2027 - Présentiel à Paris

le 5 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Quels sont les matériaux et les produits biosourcés ?

- définition (normes, textes législatifs...)
- enjeux écologiques (impacts environnementaux, consommation des ressources...)
- enjeux sanitaires (émission de polluants...)

Comment connaître l'impact sur l'environnement des matériaux et produits de construction ?

- l'ACV ou l'analyse de leur cycle de vie, de l'extraction des matières premières à leur fin de vie
- les informations multicritères des FDES (fiches de déclaration environnementale et sanitaire) ou les résultats de l'ACV
- les indicateurs environnementaux (bilan des flux entrants et sortants des matières premières et des ressources énergétiques)

Quelles données utiles pour le bâtiment bas-carbone ?

- qualité de l'air intérieur
- les données environnementales
- la performance environnementale

Comment choisir le bon matériau ou l'approche multicritères ?

- les critères environnementaux
- les critères hygrothermiques
- les autres critères (tenue au feu, tenue mécanique, acoustique...)
- les critères économiques (temps de retour de l'investissement F&P et temps de retour de l'énergie grise).

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0339

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
LES CARREFOUS

PRENDRE EN COMPTE L'EAU, LE SOL ET LA BIODIVERSITÉ DANS LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre les incidences pratiques de la loi du 20 juillet 2016

Comprendre et intégrer les zones humides, les espèces et les espaces protégés, les coefficients de biotope, les schémas de cohérence écologique. Les notions de biodiversité demeurent mal connues dans le milieu de la construction, alors que les attentes réglementaires sont fortes dans ce domaine. En ville, où la demande sociale de nature est croissante, intégrer la biodiversité dès la conception offre l'opportunité au maître d'ouvrage d'imaginer des solutions innovantes pour les habitants. les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux eau sol et biodiversité pour vos opérations
- › repérer les étapes clefs méthodologiques dans les différentes phases de l'opération
- › faire un bilan de l'opération.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Expert et Consultant-formateur spécialisé eau sol biodiversité.

DATES DES SESSIONS INTER

le 23 avril 2027 - Présentiel à Paris

le 23 avril 2027 - Distanciel

le 24 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Biodiversité et ses enjeux dans les opérations d'aménagement et de construction

- définition et enjeux de la biodiversité
- identification des concepts et éléments de langage
- identifier les risques
- et opportunités sur un projet en milieu urbain

Cadre législatif et réglementaire

- quels sont les espaces et espèces protégées ?
- les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?
- quelles autres obligations en matière de règles d'urbanisme ?
- la prise en compte de la biodiversité dans son marché

Les différents acteurs

- le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage
- les autres acteurs publics et privés
- comment impliquer les parties prenantes ?

Quelle démarche mettre en œuvre et selon quelle méthodologie ?

- les étapes-clefs de la démarche : bien définir
- ses objectifs et le périmètre de la démarche

Comment mener un diagnostic efficace ?

- sur quels éléments-clefs ?
- pour quels équipements ciblés ?
- comment bâtir son cahier des charges ?

Quelles solutions techniques proposer ?

- intégrer son projet dans les corridors écologiques
- la gestion écologique des espaces verts
- les aménagements spécifiques pour la faune locale

Comment prendre en compte l'impact de la phase chantier sur la biodiversité ?

- comment protéger les espaces et les espèces ?
- comment évaluer le "chantier propre" ? avec quels outils ?

Quels outils et quelle méthodologie pour évaluer l'opération dans le temps ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0195

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

LE BIM POUR LA CONSTRUCTION : ÉLÉMENTS CLÉS POUR SA MISE EN PLACE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Rédiger un cahier des charges BIM pour structurer vos projets

Cette formation présente le panorama complet des enjeux et solutions qui font du BIM un outil incontournable en phase construction.

PUBLIC

Cadre et collaborateur des directions de la maîtrise d'ouvrage qui souhaitent intégrer les éléments-clés d'une opération conçue en BIM.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › se repérer dans les concepts de base au BIM
- › identifier les principaux outils utiles au BIM
- › identifier les processus BIM
- › analyser le nouvel environnement contractuel induit par le BIM.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques, présentation d'exemples et d'études de cas avec des ateliers de mise en perspective.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe COTTARD, Consultant-formateur, expert en stratégie patrimoniale, production immobilière et BIM en logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre le BIM

- la conception en mode objet, présentation d'une maquette numérique, les différentes dimensions du modèle BIM
- les formats d'échange de données
- quels logiciels BIM et pour quels métiers ?
- comprendre et analyser une maquette numérique
- documents-cadres publics à connaître avant de se lancer

Le cahier des charges BIM

- le cahier des charges, pièce maîtresse du BIM au service de la maîtrise d'ouvrage
- quels principes fondamentaux à exprimer pour la réussite du processus ?
- les livrables contractuels BIM, articulation avec les missions de la loi MOP
- la déclinaison des cas d'usage pour la maîtrise d'ouvrage
- du bon usage des IFC pour modéliser les objets
- quel contenu attendu des maquettes aux différents stades ?
- le DOE BIM, expression des exigences et processus de suivi
- définition de la maquette de gestion
- visites virtuelles et exigences de réalité virtuelle augmentée
- expression du contrôle qualité de la maîtrise d'ouvrage
- le Dossier d'Exploitation des Ouvrages BIM
- cadrer la convention BIM avec le cahier des charges

Les autres données BIM du programme

- le scan to BIM ou la maquette de site
- la maquette programme non-contextuelle

L'alignement du dossier de consultation sur le processus BIM

- cadre contractuel en marché loi MOP et en marché global
- faire évoluer l'AAPC et le règlement de consultation
- évaluer les risques assurantiels
- faire évoluer l'acte d'engagement et son cadre de DPGF
- mettre en cohérence le cahier des clauses administratives particulières
- adapter la clause d'utilisation des résultats du CCAP.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

CADRE ET CONTEXTE JURIDIQUE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Interroger le cadre juridique pour repenser vos pratiques circulaires

En février 2020 est adoptée la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Cette loi entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Parmi les mesures de cette loi : l'actuel "diagnostic déchet" réglementaire qui évolue vers un diagnostic "Produits - Équipements - Matériaux - Déchets" (PEMD) pour les réhabilitations significatives et les démolitions de bâtiments ou la mise en place d'une nouvelle filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir le cadre juridique lié à l'économie circulaire en France
- › analyser le contexte et les objectifs du diagnostic Produits-Équipements-Matériaux-Déchets (PEMD)
- › prescrire un diagnostic PEMD
- › consulter et exploiter un diagnostic PEMD.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fred ANDRE, Consultant-formateur spécialisé en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 avril 2027 - Distanciel

le 15 novembre 2027 - Présentiel à Paris

le 15 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quel est le cadre juridique de l'économie circulaire en France ?

- loi AGECE
- RE2020
- REP bâtiment

Dans quel contexte réglementaire s'inscrit le diagnostic PEMD ?

- que dit la loi ?
- quelles sont les opérations concernées ?
- quelles sont les obligations du diagnostic ?

Quels sont les objectifs du diagnostic PEMD ?

- les objectifs au regard de la loi
- les objectifs pour le bailleur

Comment prescrire un diagnostic PEMD ?

- les points de vigilance en tant que maîtrise d'ouvrage
- les exigences du diagnostic
- l'importance de la digitalisation

Comment consulter et exploiter un diagnostic PEMD ?

Études de cas

Retour d'expérience de bailleurs sociaux / témoignages.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

DÉMARCHES ET OUTILS POUR DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON PARC DE LOGEMENTS ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Agir concrètement pour transformer les pratiques et limiter l'impact environnemental du bâti social

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. Pour des opérations de construction/réhabilitation, il s'agit de concevoir des logements à partir de produits et matériaux sains, éco-conçus, et démontables facilement afin de pouvoir être remplacés/réparés. En déconstruction, il s'agit de valoriser au maximum les ressources déconstruites en identifiant les meilleures filières de valorisation (réemploi, recyclage...). Pour mener efficacement ces démarches il est important d'en appréhender le phasage, les leviers et les outils à disposition.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer le contexte réglementaire et les problématiques environnementales et sanitaires liées au secteur du bâtiment
- › décrire le déroulement d'une opération de construction/réhabilitation ou déconstruction circulaire
- › généraliser et adapter ces démarches à tout type d'opération
- › identifier les différents intervenants et leur rôle/responsabilités respectifs
- › faire des choix conscients de produits au regard de leurs impacts sur la santé et l'environnement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Consultante-formatrice spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2027 - Distanciel

le 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris

le 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment construire ou réhabiliter des bâtiments en économie circulaire ?

- problématiques et enjeux liés au secteur du bâtiment
- déroulement d'une opération de construction / réhabilitation en économie circulaire
- les parties prenantes et leurs rôles
- sélection des produits sains et circulaires en collaboration avec les industriels
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, santé et de circularité du bâtiment)
- industrialisation du réemploi
- retours d'expérience

Comment déconstruire et revaloriser les ressources des bâtiments en économie circulaire ?

- contexte et enjeux de la gestion des ressources usagées en déconstruction
- déconstruction en économie circulaire
- les parties prenantes et leurs rôles
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, déchets, eau consommée et économies réalisées)
- industrialisation du réemploi
- les enjeux du diagnostic pemd digitalisé
- les filières de valorisation
- retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0326

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EXPLOITATION : MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
CAS CARBONE

Intégrer l'exploitation durable au cœur de votre maintenance

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. En phase d'exploitation, l'enjeu est de mettre en place une démarche d'exploitation des ressources des bâtiments qui s'intègre à votre plan de maintenance. La formation propose de vous accompagner dans la compréhension de ce que recouvre une exploitation en économie circulaire et vous donne des outils très opérationnels pour sa mise en place.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage. Cadre et collaborateur des directions Patrimoine qui souhaitent intégrer une démarche d'économie circulaire en exploitation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux de l'exploitation circulaire
- › repérer les acteurs et leurs rôles
- › s'approprier les éléments clés d'un cahier des charges typé économie circulaire

Error! Unknown op code for conditional.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Consultant-formateur spécialisé en économie circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 avril 2027 - Distanciel

le 18 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 18 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Comment rédiger les cahiers des charges "économie circulaire" pour la maintenance / exploitation de bâtiments ?

- les enjeux de l'exploitation circulaire
- les acteurs impliqués et leurs rôles
- les clauses à destination des maîtrises d'œuvre
- les clauses à destination des entreprises
- étude de cas

Comment gérer votre parc de logements en économie circulaire ?

- les scénarii de ressource management en exploitation
- la mise en place d'une démarche "économie circulaire" pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation
- la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices "carbone" d'une telle démarche
- les filières de valorisation
- retours d'expérience.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



PILOTAGE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION HORS-SITE DE A À Z

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser la qualité, le délai et le coût des projets de construction grâce à l'industrialisation

Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée mais nécessite un réel changement d'approche. Cette formation vous permettra d'acquérir les éléments essentiels pour la mise en place d'un projet de construction neuve en hors site, de la planification de projet, de l'engagement des parties prenantes jusqu'aux pratiques de gestion efficaces adaptées aux besoins des bailleurs sociaux.

PUBLIC

Responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations et développeur, responsable technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › analyser la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
- › identifier les spécificités de la construction HS et la réalisation d'un chantier.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant-formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2027 - Distanciel

les 22 et 23 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 22 et 23 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- présentation de la formation / tour de table / identification des attentes de chacun

Introduction à la construction hors site

- qu'est-ce que la construction hors site ? Définition, historique, tendance
- Avantages et limites : pourquoi choisir la construction hors site ?
- comprendre l'organisation de la filière et l'offre existante

Les spécificités de la construction hors site pour un bailleur social

- identifier les enjeux et risques techniques spécifiques à ces procédés constructifs
- préfabrication en usine, étapes de fabrication clés

Gestion de projet dans la construction hors site

- identification des nouveaux paramètres clés à intégrer dans la gestion de projet
- les outils et techniques spécifiques

Atelier : étude de cas

- présentation d'un projet de construction hors site de logement social
- session interactive : Discussion sur les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre

Construction Hors site et marchés publics

- les spécificités en termes juridiques, techniques, normatifs et assurantiels
- quelle procédure d'achat, quelle organisation entre acteurs du projet ?
- discussion sur les normes et réglementations applicables à la construction hors site
- exploration des questions d'assurance et de responsabilité

Bailleurs sociaux, comment gérer les défis de la construction hors site ?

- exercice pratique sur la gestion des défis techniques, normatifs et assurantiels dans un projet de construction hors site

Planification d'un projet de construction hors site pour un bailleur social.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CONSTRUCTION HORS-SITE : ENJEUX ET MANAGEMENT DE PROJET

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Rénover efficacement : maîtriser les leviers de l'industrialisation pour des projets performants

L'écosystème de la construction fait face à d'immenses enjeux de rénovation du parc existant, et doit se renouveler pour répondre aux problématiques récurrentes de non-maîtrise de la qualité, et de dérives des coûts et des délais. Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée dans le cadre d'opérations de rénovation énergétique globale mais nécessite un réel changement d'approche, notamment de la part des maîtres d'ouvrages, qui doivent maîtriser cette nouvelle culture pour en exploiter pleinement les bénéfices.

PUBLIC

Monteurs d'opérations/développeur, toute personne intéressée par les opérations de rénovation énergétique massifiées grâce aux techniques de construction Hors site.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir le concept global de rénovation énergétique industrialisée (hors-site)
- › évaluer la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
- › identifier les évolutions nécessaires par rapport à un programme de rénovation traditionnel
- › piloter efficacement un projet de rénovation hors-site.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant-formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mars 2027 - Distanciel

les 25 et 26 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 25 et 26 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Appréhender le concept de rénovation énergétique "industrialisée"

- identifier les enjeux et percevoir la transformation structurelle du secteur
- comprendre le concept de rénovation énergétique globale et industrialisée (Hors-Site), les différents procédés constructifs, -leurs avantages et leurs limites
- illustration de la démarche / Présentation d'acteurs et d'opérations pilotes

Aide à la décision - Appréhender les spécificités d'un projet de construction hors-site pour un donneur d'ordre

- identifier les intérêts et les limites de cette approche pour un donneur d'ordre (planning / qualité / Coût travaux)
- appréhender l'impact de la démarche sur : les process, l'organisation et les responsabilités, le montage juridique & assurantiel des marchés
- évaluer la pertinence de ces modes constructifs pour un projet donné
- analyse de cas d'un projet réalisé et retours d'expériences, interventions à définir (architecte, bailleur, industriels...)

Manager un projet de rénovation énergétique

- identification des étapes clés - du montage de l'opération à la livraison
- management des risques opérationnels, techniques et financiers
- intervention et retour d'expérience d'un bureau de contrôle

Ouverture sur les projets de surélévation

- pourquoi les systèmes constructifs hors site sont très pertinents en surélévation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0184

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

MONTER UNE OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL : CONTEXTE ET FAISABILITÉ

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer le déroulement d'une opération de A à Z

Comprendre les interactions, prendre en compte la RE2020 et les préoccupations environnementales qui impactent le contenu et la forme des opérations. La loi "ZAN" et la "seconde vie du bâtiment" replacent la production du logement dans un nouveau cadre d'assemblage du neuf et du patrimoine. Savoir anticiper les risques du montage d'opération sont des enjeux majeurs aujourd'hui pour la maîtrise d'ouvrage de l'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études, développeur foncier, responsable et adjoint technique/ administratif de service technique ou des investissements, responsable de la maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir la place et le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans le processus et repérer les enjeux des parties prenantes
- › identifier les différentes phases du montage d'opérations
- › analyser les conséquences de son intervention
- › élaborer avec méthode un programme qui permette un pilotage efficace de l'opération.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur le déroulement des différentes phases de montage d'une opération, des exposés illustrés de nombreux exemples pour aboutir à un exercice d'application.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Grégoire MAILHES ou Gwennaëlle MOLINIER ou Hugues ROSES ou Gérard LE BIHAN, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21-22 et 29 janvier 2027 - Distanciel

les 18-19 et 26 mars 2027 - Distanciel

les 7-8 et 14 juin 2027 - Distanciel

les 22-23 et 30 novembre 2027 - Distanciel

les 29-30 novembre et 1er décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 410 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage depuis le Code de la Commande Publique

- les obligations du maître d'ouvrage / la mission de l'architecte, du maître d'œuvre
- la relation contractuelle avec la maîtrise d'œuvre
- La posture du maître d'ouvrage

Les relations institutionnelles du MOA du logement social

- la relation avec les EPCI et les communes

La désignation et le pilotage des intervenants

- désigner la Maîtrise d'œuvre : choix de la procédure et des critères de sélection : appel d'offres, concours, conception-réalisation / désigner les autres intervenants

La demande de logements

- les caractéristiques de la demande / l'approche du marché

La faisabilité du terrain

- le contexte d'urbanisme et le droit du sol / les méthodes de constructibilité du terrain / les risques
- Exercice : analyse PLU et étude de capacité sur un site donné

Le programme de l'opération

- le programme quantitatif : que contient-il ?
- les exigences qualitatives en regard des obligations réglementaires et environnementales de l'habitat

L'élaboration du budget prévisionnel et le montage financier

- les composants de la charge foncière / les ratios et l'optimisation des coûts de construction / les frais et honoraires
- le montage des budgets des opérations complexes / la composition du dossier de financement
- la prise en compte de l'exploitation à venir : notion de coût global

Le calendrier du montage de l'opération

- les différentes phases / les spécificités et les enjeux de chaque étape
- exercice : préparation d'un calendrier opérationnel
- les étapes clefs pour la phase étude
- l'élaboration du tableau de bord correspondant au planning.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0299

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

RE2020 : MONTER UNE OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL BAS CARBONE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

Sécuriser ses opérations pour un habitat durable et performant

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux et les solutions techniques liées à une conception bas-carbone, en anticipant la gestion future.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, monteur d'opérations, développeur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la RE 2020.

OBJECTIFS

- › intégrer efficacement les règles de la RE2020 aux opérations de construction neuve
- › piloter les études en anticipant les contraintes spécifiques de la RE2020
- › identifier les rendus qu'il est possible de demander à la maîtrise d'œuvre et les critères pertinents d'évaluation
- › évaluer les solutions techniques liées à une conception bas-carbone
- › repérer les points-clés d'une opération bas carbone, de la programmation à la livraison.

PÉDAGOGIE

Un ou plusieurs exemples d'opérations réalisées serviront de fil conducteur à la formation. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage et Tristan LE MENAËZE, Consultant-formateur, Ingénieur énergétique du bâtiment.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2027 - Distanciel

les 28 et 29 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?

- choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
- comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?
- les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre ?
- organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
- quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
- comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique... ?
- quels sont les labels liés à la RE2020 ?

Le pilotage des études dans une opération bas carbone

- anticiper les transformations impliquées par la RE2020 dans la posture du maître d'ouvrage
- renforcer les études préalables à la désignation du maître d'œuvre : analyse des qualités environnementales du terrain, quelle mission pertinente pour un AMO, etc.
- l'impact de la RE2020 sur les phases d'études et sur les rendus nécessaires : APS, APD, permis de construire, PRO, DCE
- l'impact de la RE2020 sur le calendrier de l'opération et sur les temps d'études
- analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
- les écueils à éviter dans le recours aux énergies renouvelables
- L'appel d'offres de travaux et l'impact économique de la RE2020
- évaluation du surcoût d'une opération soumise à la RE2020
- les dispositions efficaces à prendre dans la rédaction des marchés de travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0185MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LE MONTAGE FINANCIER ET LES COMPOSANTES DU FINANCEMENT D'UNE OPÉRATION LOCATIVE NEUVE

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour un montage optimisé et des fonds propres maîtrisés

La maîtrise de la réglementation de la surface utile et de la méthode du loyer d'équilibre, ainsi que la connaissance des mécanismes qui concourent au financement d'une opération de construction locative constituent des éléments indispensables à la phase de montage. Cette connaissance doit permettre de maîtriser et mesurer l'impact des paramètres conduisant à l'équilibre financier des projets. Elle doit permettre également d'identifier la réponse sociale à apporter.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable de service technique ou des investissements, assistant technique ou administratif des unités de développement. Collaborateur des services financiers et comptables intervenant dans le domaine des opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › Connaître les contraintes financières du montage des opérations
- › s'approprier des moyens d'analyse contribuant à l'équilibre d'exploitation des projets de construction
- › identifier les clefs technico-financières permettant l'optimisation et la sécurisation des montages.

PÉDAGOGIE

Simulations informatiques et études de cas sur tableur permettront de mieux apprécier la sensibilité des différents paramètres. Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Michel GARCIA ou Patrick JOUBERT, Consultants-formateurs, experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21-22 janvier et les 4-5 février 2027 - Distanciel
les 5-6 et les 12-13 avril 2027 - Distanciel
les 14-15 et les 24-25 juin 2027 - Distanciel
les 13-14 et 23-24 septembre 2027 - Distanciel
les 13-14-15 et 16 septembre 2027 - Présentiel à Paris
les 22-23 novembre et les 2-3 décembre 2027 - Distanciel
les 2-3 et 9-10 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Le montage technique et financier d'une opération de logements aidés par l'État

- l'agrément et les subventions PLUS et PLA-I et PLS surface utile (réglementation et études de cas)
- calculs et optimisation/loyers et assiette de subvention, l'approche qualitative des projets
- l'analyse des fiches de prix de revient d'opération et mécanisme de LASM
- les caractéristiques des prêts
- l'étude de rentabilité des opérations de logements locatifs sociaux
- la méthode de loyer d'équilibre

Les données financières structurelles d'un organisme de logement social

- la structure d'exploitation : principaux ratios
- la marge d'autofinancement
- la structure financière : approche des fonds propres
- les grands leviers de la stratégie

Les principaux paramètres des études de faisabilité d'investissement

- le prix de revient, les ratios de gestion
- l'optimisation du financement
- les fonds propres : dans quelles conditions ?
- les paramètres économiques des études de faisabilité et enjeux techniques, sociaux et financiers pour l'organisme
- les outils et méthodes principalement utilisés par les organismes.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0187

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

L'ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE DE LA M.O. : LES FONDAMENTAUX DU MÉTIER

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les incontournables du métier d'assistant-e à maîtrise d'ouvrage

La mission d'assistance opérationnelle nécessite d'avoir une vision claire de l'ensemble de l'activité de maîtrise d'ouvrage du promoteur d'habitat social, une maîtrise des multiples missions et responsabilités correspondantes et une connaissance du rôle des différents acteurs.

PUBLIC

Assistant des directions de la maîtrise d'ouvrage, du développement ou des chargés d'opérations, secrétaire de service technique, montage ou commercial.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › utiliser le vocabulaire administratif et technique
- › repérer les spécificités de la Maîtrise d'ouvrage du promoteur d'habitat social
- › identifier de rôle des intervenants internes et externes dans le processus
- › repérer le cadre réglementaire de l'urbanisme et de la construction et les évolutions liées aux enjeux environnementaux
- › définir les phases du montage d'une opération ainsi que les procédures associées.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exposés de l'animateur, l'étude de plans et plannings de construction, des exercices pratiques tirés de l'expérience des participants.

Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Gabrielle MILLAN ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28-29 janvier et les 4-5 février 2027 - Distanciel

les 20-21-27 et 28 mai 2027 - Distanciel

les 9-10-16 et 17 septembre 2027 - Distanciel

les 18-19-25 et 26 novembre 2027 - Distanciel

les 23-24-25 et 26 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Tour d'horizon du vocabulaire et les abréviations courantes de la maîtrise d'ouvrage

- le vocabulaire technique, administratif et procédural du bâtiment
- identifier les principales abréviations et sigles

Les grandes phases du montage d'une opération

- les acteurs publics et privés
- la maîtrise d'ouvrage publique
- spécificités du logement social

La place et le rôle des intervenants dans le processus du montage d'une opération

- la relation avec la maîtrise d'œuvre
- les autres acteurs

Quelles sont les principales réglementations applicables ?

- les textes réglementaires liés à l'urbanisme, à la construction durable et aux marchés
- les évolutions récentes liées à la RE2020 et aux exigences environnementales

Les phases du montage d'une opération, en neuf et en réhabilitation

- les étapes de la programmation à la livraison : les tâches administratives attachées à ces différentes phases
- les études préalables et le programme
- les autorisations d'urbanisme › la phase de maîtrise foncière - les procédures d'appel d'offres et les modalités de financement
- du suivi des chantiers à la garantie de parfait achèvement : les étapes et documents clefs
- la mise en location ou la livraison à l'acquéreur
- quelles interactions entre le déroulement d'une opération et les missions de l'assistant-e ?
- quel rôle sur les phases de montage d'opération et les autres phases du chantier
- les tableaux de bord à mettre en place ?
- les obligations d'archivage et protocoles de classement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0192MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

RÉSIDENCES SOCIALES, PENSIONS DE FAMILLES : MONTER UN PROJET DE A À Z

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser ces différents produits

La politique pour le logement des personnes défavorisées a conduit à définir une filière de logements adaptés, avec ses spécificités tant au niveau du montage opérationnel que de la gestion locative et sociale. Pour répondre aux besoins qui s'expriment localement, les associations et les bailleurs sociaux doivent donc être en capacité de travailler sur les conditions de réussite des projets.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable en charge de l'investissement et du développement de projets, associations et organismes gestionnaires, services de l'État.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les différents types de structures et leur spécificités
- › repérer les acteurs et leur rôle dans un projet
- › identifier les points clés du montage administratif et financier
- › décrypter le contenu des conventions liant les différents acteurs et les autorisations à obtenir.

PÉDAGOGIE

Alternance d'éléments de cadrage et d'apports conceptuels avec des analyses de cas et des échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Céline LO VAN, Formatrice-consultante spécialisées en montages d'opérations dans l'immobilier social ou Pierre GUILLARD, consultant-formateur ancien Directeur adjoint d'un bailleur.

DATES DES SESSIONS INTER

les 10 et 11 mai 2027 - Distanciel

les 14 et 15 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 16 et 17 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Le contexte et état des lieux

- Les enjeux
- Les personnes concernées et les facteurs principaux d'orientation
- Mise en perspective avec le secteur de l'hébergement et du médico-social de l'hébergement

Les différentes catégories d'immobilier géré - Zoom sur les résidences sociales

- Les grandes catégories
- Les différents types de structures
- Les caractéristiques du bâti
- Interface exploitant/résident - Gestion locative sociale/contrat de résidence

Le montage administratif

- Les acteurs en présence et les intervenants
- recueil du besoin et des attentes du programme
- la programmation et les bases du programme
- le projet social et les impacts sur le projet architectural
- les autorisations administratives et les conventions bailleur/gestionnaire : agrément/convention APL/convention de location ...
- l'organisation générale du projet et les étapes clés

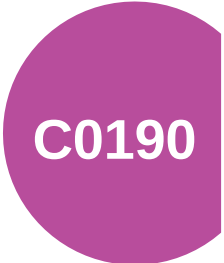
Le montage financier du projet

- logement foyer et redevance
- comment calculer le prix de revient ?
- le plan de financement : le type d'emprunts et la recherche de subventions
- l'équilibre d'exploitation propriétaire/gestionnaire.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0190

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LOGEMENTS JEUNES ET RÉSIDENCES ÉTUDIANTES : DÉFINIR SA STRATÉGIE ET PILOTER SES PROJETS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Savoir décliner les stratégies à un secteur spécifique

La formation combine une approche sociologique, la connaissance de l'action publique, le positionnement stratégique et enfin la déclinaison juridico-financière de l'ingénierie des opérations

PUBLIC

Tout collaborateur issu d'une direction de la stratégie, patrimoniale, du développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › discerner à la fois les réalités différenciées et les besoins globaux qui caractérisent la problématique du logement des jeunes
- › identifier les spécificités du montage des opérations de logements jeunes (dissociation maîtrise d'ouvrage/gestion, soutien public fort...)
- › resituer le logement jeunes dans une stratégie de diversification bien comprise et d'optimisation des fonds propres.

PÉDAGOGIE

La formation est illustrée par de nombreux exemples pratiques, notamment tirés de l'expérience du formateur pour ce type d'opérations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Consultant-formateur spécialisé en ingénierie d'opération, stratégie patrimoniale et politiques locales du logement.

DATES DES SESSIONS INTER

le 8 avril 2027 - Distanciel

le 17 septembre 2027 - Présentiel à Paris

le 9 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Logements "jeunes" : quelles catégories ? quels besoins ?

- les contours d'une population diversifiée
- quelles situations spécifiques ? quels besoins ?
- les principales données socio-démographiques
- les profils de revenus et modes de vie
- pour quels besoins d'hébergement ?

Quelles solutions locatives à l'heure de la loi ELAN ? Quelles priorités publiques ?

- l'hébergement dans le parc locatif classique (banalisé)
- le parc locatif privé (location, sous-location, colocation)
- le parc locatif social (quelques exemples)
- l'hébergement dédié standard : la résidence-services
- la typologie et la configuration des logements
- quelle typologie des services intégrés ?
- logement pour jeunes et techniques innovantes du bâtiment
- les politiques publiques en faveur du logement des jeunes
- l'adaptation du cadre réglementaire aux spécificités du logement des jeunes
- quelles sont les aides personnelles ?
- un soutien public exceptionnel mais inégal

Le développement d'une offre dédiée aux jeunes : acteurs, stratégies, ingénierie

- les acteurs spécialisés (acteurs Hlm, acteurs privés...)
- les positionnements stratégiques
- quels territoires ? : matrice d'attractivité territoriale
- faut-il créer une filiale ?
- quel degré de spécialisation ?
- l'ingénierie des opérations
- le modèle prédominant : dissociation maîtrise d'ouvrage/gestion, choix du partenaire gestionnaire...
- le modèle intégré : avantages et limites
- le financement du logement pour jeunes (comparaison montage et financement logement jeunes / logement social standard).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0191

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

EHPAD, RÉSIDENCE AUTONOMIE, HABITAT INCLUSIF : PILOTER UN PROJET IMMOBILIER POUR PERSONNES ÂGÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concevoir et financer des établissements adaptés aux seniors

Pour faire face au vieillissement de la population, les organismes, en lien avec les collectivités locales, sont amenés à promouvoir la création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dans un cadre juridique qui vient d'être profondément remanié. Cette formation permet de repérer les principes de montage des résidences autonomie, des EHPAD, des résidences services seniors, de l'habitat inclusif dédié à des personnes âgées.

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage ou de la clientèle, monteur ou chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux textes applicables
- › repérer les différents types de structures accueillant des personnes âgées
- › distinguer les acteurs et leur rôle dans le projet
- › identifier les étapes clés du montage administratif et financier
- › analyser les principes de mise en place du budget de fonctionnement du gestionnaire.

PÉDAGOGIE

Étude de cas, référence aux textes législatifs. Des documents-types (règlement intérieur, budget, convention) seront proposés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Céline LO VAN ou Chantal QUERAUD, Consultantes-formatrices spécialisées dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 juin 2027 - Distanciel

les 25 et 26 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 18 et 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Enjeux de l'accueil des populations relevant de prise en charge médico-sociale

- les personnes concernées/Les facteurs principaux d'orientation et d'organisation de la prise en charge

Les différents types d'actifs immobiliers accueillant des personnes âgées

- les grandes catégories
- la définition des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- quels sont les différents types de structures ?

Les principaux textes applicables

Les modalités de création d'un établissement ou service médico-social

- les institutions compétentes
- les modalités du dialogue de gestion Exploitant/ tutelles (CPOM, budget de fonctionnement et prix de journée)
- la procédure d'autorisation

Du projet d'établissement au programme

- l'objectif du programme / notion de projet d'établissement / notions de schéma fonctionnel et surfaces / les bases du programme

Les spécificités du montage administratif par rapport à un montage d'une opération en résidentiel

- les intervenants
- quelles autorisations administratives et conventions à obtenir (agrément, convention APL, convention de location)
- les données exploitant nécessaires

Les spécificités du montage financier

- le montage du Prix de revient
- le montage du Plan de financement : type d'emprunts et recherche de subventions
- calculer l'équilibre d'exploitation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0189MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE : PROBLÉMATIQUES ET OPPORTUNITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Des montages pour l'avenir

Le logement locatif intermédiaire (LLI) a été créé en 2014, afin de répondre à une demande non satisfaite : offrir des logements locatifs abordables à une frange de la population aux revenus dépassant les plafonds de ressources du logement social, mais ne pouvant accéder à l'accession. Ce stage vous permettra de situer le LLI par rapport aux logements sociaux et au locatif libre et d'appréhender l'approche marketing et économique ainsi que la pertinence des investissements LLI pour vos structures.

PUBLIC

Responsable de la maîtrise d'ouvrage, responsable de la gestion locative, responsable financier, cadre dirigeant d'organisme.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › évaluer un investissement LI grâce à des outils d'appréciation pertinents
- › optimiser les montages en LI afin de valoriser les offres et d'avoir des rentabilités satisfaisantes
- › définir la stratégie et la pertinence pour investir sur ce créneau, en ayant une approche concurrentielle.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Retours d'expérience et échanges avec les participants. Une large place sera laissée aux interactions dans le groupe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en ingénierie d'opération.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 avril 2027 - Distanciel

les 14 et 15 juin 2027 - Présentiel à Paris

les 22 et 23 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel des dispositifs antérieurs et du cadre réglementaire du logement intermédiaire

De l'immeuble à loyer moyen au prêt locatif intermédiaire, le logement intermédiaire a toujours accompagné le logement social
- le cadre réglementaire du logement intermédiaire (ordonnance du 20/02/2014 et décret du 5/12/2016)
- les souplesses de gestion apportées par la loi

Quelle approche marketing du logement intermédiaire ?

- les localisations possibles au vu de la réglementation
- quelles méthodologies d'analyse marketing ?
- l'approche concurrentielle : selon quelle démarche ?

L'évaluation et la modélisation financière

- rappel de la fiscalité des plafonds de loyers et de la réglementation des reventes
- les spécificités réglementaires applicables aux ESH ?
- présentation de quelques modèles de matrices financières
- comment optimiser les rentabilités et les prix d'acquisition par les reventes ?
- quelles limites aux reventes ?

Les différentes structures intéressées par le logement intermédiaire

- les filiales dédiées
- les fonds d'investissements LI
- les évolutions à l'étude.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0367

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

MIXITÉ DE PRODUITS DE LOGEMENTS : MONTER UNE OPÉRATION COMPLEXE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Orchestrer la diversification pour répondre aux attentes multiples des territoires et des financements

À l'heure où les enjeux de développement de l'offre de logements se confrontent aux contraintes opérationnelles des bailleurs, les projets se redéfinissent pour adapter les produits aux attentes des collectivités et faciliter leur mise en production. Comment mettre en œuvre ces opérations ciblant des marchés et des enjeux financiers et juridiques différents ? Quels sont les points de vigilance et les opportunités potentielles ?

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études, développeur foncier, responsable et adjoint technique/administratif de service technique ou des investissements.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › analyser les enjeux juridiques et financiers du montage d'opérations en mixité de produits logements
- › déterminer une offre de logements adéquate et définir le programme
- › définir les étapes essentielles et les points de vigilance d'un projet.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exposés de l'animateur, l'étude de cas et des exercices pratiques tirés de l'expérience de l'animateur et des participants et dans une approche interactive.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER, Consultante- formatrice spécialiste en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 mai 2027 - Distanciel

les 8 et 9 décembre 2027 - Présentiel à Paris

les 8 et 9 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Adapter une offre de logements au contexte économique et politique

- produire du logement pour répondre aux enjeux politiques et économiques locaux (contingents SRU, objectifs pluriannuels, - développement territoriaux)
- quels obstacles à la politique du logement et quel rôle du bailleur dans le développement des territoires ?
- comment mener la concertation avec les élus/ les partenaires (EPF, OFS) / les gestionnaires futurs ?

Déterminer une offre de logements adéquate et définir le programme

- interpréter les règles d'urbanisme (PLUi, OAP, règlement) pour évaluer la capacité du terrain et ses opportunités
- cibler les objectifs techniques et environnementaux (RE2020, Labels) des produits logements envisageables (locatif social, - accession sociale BRS, intermédiaire)
- choisir les intervenants adaptés : quand les désigner et pour quelles missions ?
- définir le budget prévisionnel et apprécier sa fiabilité : globalisée ou par produits ?

Quel dispositif de montage choisir ?

- faire coïncider les enjeux de la commande publique avec la temporalité du projet : conception réalisation, co-maîtrise d'ouvrage, VEFA ?
- des autorisations d'urbanisme aux dispositifs de divisions foncières : adopter la bonne stratégie de développement foncier
- du montage à la gestion future : appréhender l'exploitation future des différents produits

Conduite de projet : définir les étapes essentielles et les points de vigilance

- séance de cas pratique sur le management de projet d'une opération multiproduits logement : quels points de vigilance avoir, - quelle temporalité adopter ?
- définir une feuille de route pour sécuriser le montage jusqu'à l'appel d'offres travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0421

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

INTERVENTION SUR LES QUARTIERS ANCIENS EN ZONE URBAINE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Valoriser les centres anciens : réinventer l'habitat dans les tissus urbains en mutation

Les centres anciens vont, à l'aune de la décarbonation, prendre un nouveau relief. En effet, ces tissus anciens constituent de nouvelles opportunités en termes de friches urbaines pour des opérations d'habitat recentrées. Les collectivités locales disposent d'outils, Action Cœur de Ville, ORT, OPAH-RU ..., dans lesquels les bailleurs sociaux sont déjà impliqués et peuvent développer de nouveaux patrimoines. Ce stage vise à développer et renforcer l'action et le patrimoine des organismes HLM dans des contextes diversifiés, et à les positionner comme des partenaires des collectivités.

PUBLIC

Chargé d'opérations en neuf ou en réhabilitation, développeur, toute personne des services d'urbanisme.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier ses territoires dans leurs différentes parties et composantes sociodémographiques
- › analyser le marché du logement et mesurer les risques
- › diversifier son patrimoine et proposer une nouvelle offre d'habitat
- › se positionner par rapport aux attentes de la collectivité.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples et échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

- le 12 février 2027 - Distanciel
- le 2 juillet 2027 - Présentiel à Paris
- le 10 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte, modalités et spécificités de la captation foncière et immobilière

- Le cadre juridique et les outils de maîtrise et de recyclage fonciers
- conduite des opérations en quartiers anciens : spécificités et points de vigilance
- les outils de maîtrise foncière : DPU, DUP, AFU,
- les outils de recyclage : ORI, RHI
- les baux de longue durée, réhabilitation
- le programme Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain.

Programmation des opérations : la production d'une offre recentrée proche des équipements publics

- L'habitat en tissu ancien
- l'accession sociale à la propriété dans le parc ancien
- les différentes formes de vente (VIR, DIIF, revente de logements locatifs
- le découpage parcellaire
- la mise en copropriété
- la division en volumes

Méthode d'approche d'une opération d'habitat en tissu ancien ou apport de cas réels des participants.

- Exercice collectif sur le montage d'une opération d'habitat en tissu ancien
- présentation du contexte
- l'analyse du territoire
- identification d'un îlot
- recherche des potentialités
- calcul des droits à construire
- insertion du bâti
- choix du montage d'opération.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

**C0433****MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS**

RÉUSSIR LE PLAI ADAPTÉ : MAÎTRISER LE CADRE ET SÉCURISER L'ACCOMPAGNEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL**NOUVEAUTÉ**

Le PLAI Adapté, levier opérationnel pour loger les publics prioritaires

Dans un contexte de forte tension sur le logement très social, le PLAI adapté constitue un levier stratégique pour loger durablement les ménages les plus précarisés. L'enjeu de cette formation est de permettre aux bailleurs de maîtriser ce dispositif spécifique où l'équilibre économique (loyers minorés et subventions) doit impérativement s'articuler avec une gestion locative de proximité et un accompagnement social renforcé. Il s'agit de sécuriser le montage des opérations tout en garantissant une intégration réussie des locataires dans leur habitat.

PUBLIC

Monteur d'opérations, responsable développement / de programmes immobiliers / de patrimoine, cadre des collectivités territoriales en charge de l'habitat.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- › définir les fondements juridiques et le cadre réglementaire du PLAI adapté
- › se repérer dans l'architecture financière et les mécanismes de financement spécifiques
- › identifier les modalités d'accompagnement social et de gestion locative adaptée.

PÉDAGOGIE

Méthode interactive (échanges, retours d'expérience). Apports théoriques illustrés par des exemples concrets. Études de cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Aurélien BIGEARD, consultante formatrice spécialisée sur les montages en PLAI adapté.

DATES DES SESSIONS INTER

le 10 juin 2027 - Distanciel

le 18 novembre 2027 - Présentiel à Paris

le 25 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cadre réglementaire et genèse

- contexte et origine du PLAI adapté
- le cadre juridique : décret n° 2013-1115 du 4 décembre 2013 et Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)
- les trois piliers fondamentaux : loyer minoré, maîtrise des charges et accompagnement social

Architecture financière et équilibre des opérations

- les mécanismes de financement : subventions de l'État et prêts spécifiques
- l'équilibre économique d'une opération en PLAI adapté
- les incidences sur le quittance et le mécanisme de l'APL

Gestion locative et accompagnement social

- les modalités spécifiques de la gestion locative adaptée
- les outils d'accompagnement mobilisables : ASLL, FSL, FNAVDL et garantie Visale
- le rôle pédagogique de l'accompagnement : éducation à la consommation et suivi des charges
- stratégies internes et enjeux d'intégration du dispositif au sein de l'organisme.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent



C0399

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

COMMENT BIEN PRÉPARER LES RENDEZ-VOUS EN COLLECTIVITÉ ?

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Pertinence stratégique et relations durables avec les collectivités

Cette formation vous donnera les clés pour mieux comprendre et connaître l'environnement et le contexte des collectivités locales, afin de faciliter la prise des rendez-vous et la planification des réunions que vos collègues mèneront en collectivité. Tous les outils offrant une approche pertinente d'un territoire et de ses acteurs y sont inclus pour favoriser une relation de qualité.

PUBLIC

Assistant en gestion locative, collaborateur des services de proximité, gestion du patrimoine. Toute personne travaillant en lien avec les collectivités.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › utiliser les outils les plus adaptés pour une bonne entrée en relation avec les collectivités
- › assurer la pérennité de la relation dans le temps.

PÉDAGOGIE

Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques. Étude de cas concrets.

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. Mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 juin 2027 matin - Distanciel

le 2 décembre 2027 matin - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La spécificité des rendez-vous en collectivité

- la relation collectivité/opérateur
- les prérogatives de chacun

Les éléments clés

- le contexte réglementaire
- le contexte communal global
- les décideurs locaux
- l'aménageur

Les outils indispensables

- la place et le rôle de chacun
- cas pratique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

RÉUSSIR UNE OPÉRATION DE CONCEPTION-RÉALISATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Anticiper, organiser et sécuriser une opération en conception-réalisation

La loi ELAN pérennise la dérogation permettant de recourir, sans condition, aux marchés de conception-réalisation. La conception-réalisation lorsqu'elle est utilisée à bon escient a des avantages incontestables. Les opérations concernées doivent répondre à certains critères. La maîtrise d'ouvrage doit mettre en place une organisation spécifique. Le montage et le suivi opérationnel doivent être adaptés à la procédure.

PUBLIC

Responsable de programmes et d'opérations, chargé de programmes et d'opérations, chef de service, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › respecter toutes les étapes du montage et du suivi d'une opération en conception-réalisation depuis la consultation jusqu'à la réception
- › mettre en œuvre les critères de choix de cette procédure
- › repérer les risques, les inconvénients et les atouts du montage en conception-réalisation.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Consultant-formateur Ingénieur en Bâtiment, Directeur de la maîtrise d'Ouvrage ou Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 3 et 4 juin 2027 - Distanciel

les 15 et 16 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 15 et 16 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Présentation du montage et de ses spécificités ; modalité de désignation du groupement

- les conditions de recours aux marchés de conception-réalisation
- la consultation et désignation du groupement : publicité, critères de sélection proposés, remise et analyse des candidatures, - remise des offres...

Conséquences pratiques pour le maître d'ouvrage de la modification des rôles et des attributions des principaux acteurs

- le rôle du maître d'ouvrage et de l'éventuel assistant technique au maître d'ouvrage
- le groupement concepteur-réalisateur : type de groupement, répartition des tâches

Gestion et prise en compte de la modification de l'enchaînement des tâches

- l'importance de la définition précise du programme en phase amont
- la contractualisation anticipée du marché de travaux, définition des tranches

Conduite, par le maître d'ouvrage, des prestations et des interactions entre les acteurs

- la gestion des interactions entre les acteurs / la réception des missions d'étude par phase et l'affermissement des tranches / le suivi de la réalisation et la responsabilité du concepteur
- les problèmes liés à l'exécution des travaux

La gestion des modifications

- l'engagement contractuel sur les coûts et les délais
- / l'engagement à prix global et forfaitaire / les conditions de modification du prix ou des délais

Les pénalités et retenues

- quelles pénalités et retenues prévoir dans les documents contractuels ? Quelles finalités ?

La réception des travaux

- les opérations préalables / le rôle du concepteur / le prononcé de la réception par le maître d'ouvrage / les effets de la réception.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0369

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LES FONDAMENTAUX D'UNE OPÉRATION EN USUFRUIT LOCATIF SOCIAL

1,5 JOURS (10,5 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser ses projets immobiliers grâce à un modèle peu exploité mais porteur d'opportunités

L'usufruit locatif social est un dispositif méconnu et parfois confondu avec le BRS et pourtant c'est un "outil" supplémentaire au développement de son parc et permet d'optimiser des bilans financiers permettant la réalisation d'opérations incertaines. Cette formation décrypte les mécanismes de l'usufruit locatif temporaire, ses avantages, ses inconvénients et vous indique comment le décliner sur les offres de logements intermédiaires.

PUBLIC

Directeur du développement, de la MOA, du patrimoine, directeur financier et juridique, responsable et monteur d'opération.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le contexte et le cadre légal du démembrement de propriété
- › repérer ses parties prenantes
- › décrypter le dispositif de l'ULS et ses avantages / Inconvénients
- › imaginer de nouvelles opportunités de développement et de montage d'opération.

PÉDAGOGIE

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hugues ROSES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 22 et 23 mars matin - Distanciel

Les 11 et 12 octobre matin - Distanciel

Les 11 et 12 octobre matin - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 250 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition de l'usufruit locatif temporaire

- social/intermédiaire et libre

Principe et fonctionnement de l'ULS

- LLS / PLUS / PLAI et PLS /
- LOI SRU

Les avantages de L'ULS

- pour le bailleur,
- pour le promoteur
- pour l'acquéreur
- pour la collectivité

Les modes d'intervention

- VEFA / existant / maîtrise d'ouvrage

Le démembrement amont ou aval

Les contrats liés au démembrement

- la cession
- la convention de démembrement
- l'acte

La fin d'usufruit

- la loi ENL baux et relogement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0327MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LES FONDAMENTAUX POUR COMPRENDRE LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un levier foncier pour produire du logement abordable autrement

Les organismes de foncier solidaire (OFS) créés par la loi ALUR de 2014 ont pour objet d'acquérir et de gérer des terrains, bâtis ou non, en vue de réaliser des logements et des équipements collectifs, destinés à la location ou à l'accession à la propriété, à usage d'habitation principale. Il s'agit d'organismes à but non lucratif, agréés par le préfet de région. L'OFS constitue un nouvel acteur du foncier dont l'objet est de constituer un parc pérenne d'accession à la propriété à destination des ménages modestes, sous plafond de ressources et de prix de vente. Les dispositions réglementaires relatives à l'application de ce dispositif ont été précisées par différents textes ces dernières années et notamment les conditions du partenariat des organismes Hlm avec les OFS en vue de réaliser des opérations en Bail Réel Solidaire (BRS), ou d'agrément direct en tant que tel.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation souhaitant s'acculturer à ce sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › se repérer dans le cadre réglementaire général des organismes de foncier solidaire
- › identifier les opérations visées par les opérations en BRS
- › définir les droits et obligations des parties
- › identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON ou Simon GOUDIARD ou Nathalie DUTHEIL, Consultants-formateurs spécialisés en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 mars 2027 - Distanciel

le 10 juin 2027 - Distanciel

le 29 octobre 2027 - Distanciel

le 29 octobre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- les origines du modèle
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre légal et réglementaire des organismes de foncier solidaire et du bail réel solidaire

- les fondamentaux

Le développement du modèle

- le panorama des initiatives menées en France
- les différents terrains d'application : accession en secteur tendu, immeubles anciens dégradés et/ou de territoire détendu
- la vente Hlm

Le modèle économique d'une opération en BRS dans le neuf

- les principaux éléments à retenir

Le positionnement du BRS dans les marchés locaux du logement

- le positionnement marché
- la perception du produit BRS par les ménages

Les principes du modèle économique de l'OFS

- l'interdépendance du montage en BRS et du modèle économique de l'OFS
- les grands enjeux du modèle économique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0320MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DU MODÈLE OFS/BRS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Clarifier le cadre OFS/BRS pour déployer sereinement ses projets

Les opérations réalisées en Bail réel solidaire connaissent un essor important. Cependant, ce type de montage est encadré par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant. Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › se repérer dans le cadre juridique des offices fonciers solidaires
- › décrypter les opérations visées par les opérations en BRS
- › appliquer les droits et obligations des parties
- › identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA, Consultante-formatrice spécialisée droit de l'immobilier et Pascale LOISEAUX, formatrice fiscaliste.

DATES DES SESSIONS INTER

- les 11 et 12 mars matin 2027 - Distantiel
- les 21 et 22 juin matin 2027 - Distantiel
- les 18 et 19 novembre matin 2027 - Présentiel à Paris
- les 18 et 19 novembre matin 2027 - Distantiel

PRIX NET : 1 250 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les fondamentaux du modèle OFS/BRS

- les textes de référence
- les influences du modèle anglo-saxon
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre juridique des OFS

- qui peut se faire agréer OFS ? pour quelles activités ?
- les conditions de création des OFS
- le dossier d'agrément
- les obligations de l'OFS
- la modification des statuts de l'OFS
- la disparition de l'OFS
- les aides dont disposent les OFS dans le cadre de leur activité
- le contrôle de l'OFS et les sanctions

Le cadre juridique du BRS

- les textes de référence
- les opérations visées par le BRS
- les bénéficiaires du BRS
- BRS accession et BRS location et les plafonds
- le BRS et l'articulation avec la copropriété
- les droits et les obligations des parties
- la transmission des droits réels : cas et conditions
- le droit de préemption de l'OFS
- BRS et quotas SRU
- la fin du bail

La fiscalité des opérations en BRS

- le taux de TVA réduit
- remise en cause du taux de TVA réduit
- l'abattement de TFPB
- la taxe sur la publicité foncière

BRS et cadre juridique

Lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur

Conditions de gouvernance de la copropriété.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0265

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

ATELIER PRATIQUE : BRS ET CADRE JURIDIQUE

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Pour des montages sécurisés

Le cadre général d'intervention des OFS et de mobilisation du BRS sont à présent bien connus. Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Personne en charge du développement de programmes d'accession à la propriété en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les documents contractuels et opérationnels du BRS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Échanges avec les participants. ~ Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Xavier LIEVRE, Notaire.

DATES DES SESSIONS INTER

PRIX NET : 1 250 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Questions-réponses autour du cadre juridique des OFS et du BRS
rappel et éclaircissements permettant de bien appréhender les étapes suivantes de la formation

- actualités juridiques et fiscales du BRS
- les étapes de constitution des droits réels
- la question des opérations mixtes

Les actes

- le BRS, le cadre commun et ses conditions d'adaptation de l'avant-vente à la vente.
- l'articulation avec les contrats de cession et la VEFA
- les points d'attention dans le BRS opérateur
- les points d'attention dans les BRS acquéreur

Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur, enseignements

L'articulation avec le régime de copropriété

Les spécificités de la copropriété appliquée au BRS

Éléments réglementaires et enjeux associés

La situation spécifique de l'OLS jouant le rôle de syndic

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0331

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS
D'OPÉRATIONS

LE MONTAGE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER D'UNE OPÉRATION EN BRS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser la structure économique du BRS pour assurer la viabilité des projets

Le montage économique est au cœur du montage d'une opération en BRS, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à sa clôture. Il convient d'en maîtriser les méthodes et le vocabulaire. À partir d'exemples, d'études de cas et de simulations, cette formation permet de bien définir chaque poste de dépenses et de recettes et de focaliser sur les nécessaires points de vigilance.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage et du pilotage des opérations en BRS.

Tout collaborateur des services financiers intervenant dans le domaine des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation C0327 ou en maîtriser le contenu.

OBJECTIFS

- › analyser les indicateurs clés du modèle économique d'une opération en BRS
- › identifier les contraintes financières du montage des opérations en BRS
- › élaborer le modèle économique de l'opération, incluant le calcul de la redevance et la définition des publics cibles.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON Consultante spécialisée en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

le 8 avril 2027 - Distanciel

le 16 septembre 2027 - Présentiel à Paris

le 8 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- rappel des grands principes du modèle OFS/BRS

Les principes du modèle économique du BRS

- le positionnement marché des opérations en BRS
- l'analyse de projets exemplaires engagés à ce jour

Les étapes et modalités d'un montage en BRS

- les différents acteurs
- les étapes de l'opération

La mise en oeuvre concrète avec un exercice d'application

- la simulation d'opérations en BRS
- les publics cibles
- quels effets dans le long terme.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

PRODUIRE ET GÉRER DES LOCAUX COMMERCIAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Inscrire les locaux commerciaux comme moteur de dynamisme de quartier

Quel avenir pour les locaux commerciaux (création, requalification, nouvel usage...) ? Quel rôle pour les bailleurs dans la réussite ou la requalification de ces implantations commerciales ? Les bailleurs sociaux sont souvent démunis dans la bonne gestion ou le bon usage de locaux commerciaux. Quelles activités ? Combien ? Comment ? Avec quel fonctionnement et accompagnement ? Nous proposons de répondre à un grand nombre de questions sur ces problématiques récurrentes et souvent traitées à la marge alors que leur impact est fondamental sur la vie d'un quartier.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de prospection et de développement, responsable de projets urbains, aménageur.

Toute personne chargée de piloter des projets de locaux commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › dimensionner correctement les besoins commerciaux
- › évaluer la pertinence et la viabilité de l'offre commerciale
- › identifier les activités potentielles et les besoins spécifiques qui y sont associés
- › accompagner les activités à installer ou déjà installées.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports sous forme de courts exposés théoriques ou pratiques, alimentés d'exemples concrets réels, en quartier d'habitat social, rencontrés lors des différentes missions ou ayant fait l'objet de recherches spécifiques pour illustrer le propos.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marion LACOMBE, experte en urbanisme commercial.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2027 - Distanciel

le 25 novembre 2027 - Présentiel à Paris

le 25 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les grandes situations connues, la fin d'une époque et d'un système de proximité, l'émergence de nouveaux besoins

- les grandes évolutions de ces 20 dernières années
- la situation des locaux commerciaux dans les opérations de logements sociaux

L'avenir de ces locaux commerciaux dans les quartiers d'habitat social d'habitat mixte

- la dimension économique et sociale
- l'opportunité de création, de requalification, de développement d'un pôle commercial et/ou de rez-de-chaussée commerciaux
- la réalisation d'un état des lieux, d'une évaluation concurrentielle, d'un diagnostic d'opportunités
- l'identification des activités porteuses et leurs conditions de réussite
- la prise en compte des besoins spécifiques
- le recensement des effets leviers, des risques et les situations à éviter
- l'identification des synergies entre équipements publics et activités privées
- l'évaluation des différents modes de commercialisation
- les "plans B", les boutiques éphémères, boutiques à l'essai...
- les nouveaux modèles économiques, les opportunités et le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire

Les conditions de réussite d'une opération à venir

- le rôle et les marges de manœuvre du bailleur/propriétaire
- les droits et devoirs du responsable de l'activité
- quels autres moyens mettre en place, quels partenariats engager ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0439

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTER ET PILOTER FINANCIÈREMENT UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE A À Z DANS LE LOGEMENT SOCIAL

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Structurer, financer et optimiser une opération d'aménagement en intégrant les enjeux juridiques et financiers

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres écoquartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient. Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, administratifs ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ? Savoir définir les règles du jeu, fixer des objectifs, contrôler et suivre les résultats, savoir gérer une situation délicate et tendue, prendre du recul sur l'action... sont autant de sujets particulièrement difficiles à aborder.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir le cadre général et juridique et les étapes clés d'une opération d'aménagement et appréhender le rôle des acteurs
- › repérer les outils de l'action opérationnelle : action foncière, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.
- › établir un bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement
- › évaluer les risques.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, illustrations et cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI, Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24-25 mai et les 3-4 juin 2027 - Distantiel

les 22-23 novembre et les 2-3 décembre 2027 - Présentiel à Paris

les 22-23 novembre et les 2-3 décembre 2027 - Distantiel

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le projet d'aménagement

- le métier d'aménageur et les acteurs / les études préalables et le programme d'aménagement / les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux / les analyses urbaines et d'habitat / la méthode de conception du projet

La zone d'aménagement concerté

- le dossier de création et le dossier de réalisation / le plan d'aménagement

Le lotissement

- le régime et le dossier du lotissement

Les outils fonciers

- la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption

Les procédures et autorisations connexes

Les modes opératoires de l'aménagement

- les opérations en régie ou régie assistée (mandat) / mandat loi MOP, mandat loi ALUR / les opérations en concession d'aménagement : régime et mise en concurrence
- les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots ...)

Processus d'élaboration de l'aménagement

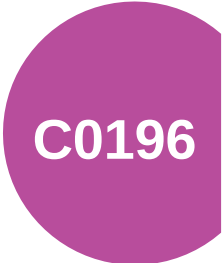
Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement

La maîtrise et le pilotage du bilan financier prévisionnel

- comprendre le bilan financier prévisionnel et sa construction
- les enjeux du plan de trésorerie et du financement de l'opération
- savoir évaluer les risques et les piloter / l'optimisation du bilan au fil de l'eau / l'actualisation du bilan et le bilan de clôture
- utiliser la charge foncière admissible par le biais du bilan promoteur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0196

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

LES FONDAMENTAUX DU MONTAGE D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concrétiser vos projets urbains en maîtrisant chaque étape

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres écoquartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient. La loi "ZAN" interpelle les opérations d'aménagement et la production du logement dans une démarche de respect des ENAF et d'exploitation des friches. Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, contractuels ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ?

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir le cadre général et juridique d'une opération d'aménagement
- › définir les différentes étapes clés de l'opération d'aménagement
- › repérer le rôle des acteurs intervenant dans l'opération d'aménagement
- › étudier les outils de l'action opérationnelle : action foncière, financement des équipements collectifs, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI, Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 mai 2027 - Distanciel

les 22 et 23 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 22 et 23 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le projet d'aménagement

- le métier d'aménageur et les acteurs / les études préalables et le programme d'aménagement / les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux
- les analyses urbaines et d'habitat
- la méthode de conception du projet

La zone d'aménagement concerté

- le dossier de création et le dossier de réalisation / le plan d'aménagement

Le lotissement

- le régime et le dossier du lotissement

Les autres procédures d'urbanisme

Les outils fonciers

- la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption

Les procédures et autorisations connexes

Les modes opératoires de l'aménagement

- les opérations en régie ou régie assistée (mandat)
- mandat loi MOP, mandat loi ALUR
- les opérations en concession d'aménagement
- régime et mise en concurrence
- les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots, cession foncière avec charge, aménageur - constructeur...)

Processus d'élaboration de l'aménagement

- éléments de méthode et exemples

Mise en situation : élaboration du montage d'une opération d'aménagement

- apprendre à structurer et à optimiser une opération d'aménagement
- définir et localiser les programmes / choisir la procédure d'aménagement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0416

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

PILOTAGE FINANCIER DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Le pilotage financier d'une opération d'aménagement, une garantie de réussite de vos projets

Le montage et le pilotage du bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement est au cœur de la vie d'une opération. Savoir définir les règles du jeu, fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler et suivre les résultats, motiver, recadrer, développer une communication interpersonnelle de qualité, savoir gérer une situation délicate et tendue, prendre du recul sur l'action, réfléchir à sa gestion de son temps... sont autant de sujets particulièrement difficiles à aborder dans un contexte post-COVID où interviennent de plus en plus fréquemment, les élus et les associations de locataires.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › établir un bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement
- › évaluer les risques et les piloter
- › piloter le bilan en l'optimisant
- › actualiser le bilan financier et le bilan de clôture de l'opération.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, illustrations pratiques, et montage d'un bilan financier prévisionnel par les apprenants par le biais d'un cas pratique (les apprenants devront disposer un ordinateur équipé du logiciel Excel).
Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI,
Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 3 et 4 juin 2027 - Distanciel

les 2 et 3 décembre 2027 - Présentiel à Paris

les 2 et 3 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des notions de base concernant les opérations d'aménagement

Comprendre le bilan financier prévisionnel et sa construction

Les enjeux du plan de trésorerie et du financement de l'opération

Evaluer les risques et les piloter

L'optimisation du bilan au fil de l'eau

L'actualisation du bilan et le bilan de clôture

Comment utiliser la charge foncière admissible par le biais du bilan promoteur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0386MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

LA LECTURE POLITIQUE DES DOCUMENTS D'URBANISME

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Lire entre les lignes pour anticiper, négocier et peser dans les décisions d'aménagement

Cette formation présente les documents d'urbanisme locaux, depuis les documents-cadres jusqu'aux documents opérationnels, sous l'angle de leur sens politique. Dans leur contenu, dans leurs procédures d'élaboration, dans le contexte qui a conduit à l'édiction des règles et dans le contexte survenu depuis leur approbation, il s'agit de connaître l'ensemble des éléments clés qui vous permettront de remettre ces documents dans leur contexte, pour mieux comprendre les intentions politiques des collectivités de vos territoires.

PUBLIC

Chargés de développement, directeurs de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les tenants et aboutissants des documents d'urbanisme locaux
- › repérer les décideurs locaux en termes d'urbanisme et d'aménagement
- › décoder vos relations avec les acteurs publics et parapublics
- › analyser les facteurs facilitant l'acceptation de vos projets.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques. Étude de cas concrets.

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. Mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les documents d'urbanisme

- l'impact des documents d'urbanisme
- les documents-cadres et les documents opérationnels
- leur sens
- leur hiérarchie réglementaire et leur hiérarchie politique
- leurs objectifs urbains et politiques
- leur contenu
- la construction politique d'un document d'urbanisme
- l'organisation et la préparation
- les procédures d'adoption et ses acteurs
- l'évaluation des actions
- la mise en œuvre des documents d'urbanisme
- les acteurs publics et parapublics
- la place des promoteurs

Lecture politique du contenu des documents d'urbanisme

- du règlement à l'intention politique
- les éléments sensibles : l'impact des dates d'élaboration/d'approbation, l'évolution ou la stabilité politique de la/des - collectivités, les changements de contexte local autre que politique
- les outils utiles à la bonne appréhension du contexte : les éléments propres aux documents, les éléments extérieurs
- cas pratique

Leur portée politique selon la collectivité

- le positionnement des documents-cadres selon les collectivités
- leur place dans la vision des décideurs locaux
- histoire, genèse et contexte
- leurs objectifs
- leur contenu, leur articulation

Les évolutions et les acteurs

- les acteurs
- la vie des documents d'urbanisme
- la place des promoteurs
- cas pratique.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0371

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
CAS CARREONE

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) : DÉCRYPTER LES ENJEUX ET LES INCIDENCES PRATIQUES

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Anticiper les impacts juridiques et fonciers du ZAN pour sécuriser vos opérations

Cette formation permettra de connaître le dispositif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) et de comprendre sa déclinaison au sein des documents de planification. Au cœur de la loi "Climat et résilience", cet objectif vise à limiter la constructibilité des espaces naturels, agricoles et forestiers et fixe des règles en matière d'urbanisme réglementaire (documents d'urbanisme), sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements ou d'autres infrastructures.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les informations essentielles du dispositif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir la démarche du Zéro Artificialisation Nette et sa mise en œuvre
- › identifier les nouvelles obligations des documents d'urbanisme
- › repérer les principaux outils de suivi.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Séverine BUFFET, Avocate formatrice spécialisée en urbanisme et droit de l'aménagement.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 avril 2027 matin - Distanciel

le 14 octobre 2027 matin - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les obligations nouvelles à l'égard des documents d'urbanisme

- la lutte contre l'artificialisation des sols, nouvel objectif général du droit de l'urbanisme
- le rôle de chef de file des documents de planification régionaux
- intégration des objectifs ZAN au sein des SCOT
- intégration des objectifs ZAN au sein des PLU ou des cartes communales

Les notions d'artificialisation nette et de consommation d'espace

- la notion de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers – 2021/2031 et la garantie d'un hectare
- la notion d'artificialisation nette des sols – à partir de 2031
- la nomenclature de l'artificialisation des sols (décret n°2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de - l'artificialisation des sols)
- les projets d'envergure nationale ou régionale

Le contenu des documents d'urbanisme lié aux objectifs de sobriété foncière

- ZAN et documents constitutifs du SCOT
- ZAN et documents constitutifs du PLU

Le suivi de l'artificialisation

- le rapport triennal (article L.2231-1 du CGCT)
- les observatoires locaux du foncier et de l'habitat

Les outils opérationnels

- droit de préemption élargi
- sursis-à-statuier spécifique.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0197

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les bases juridiques de l'urbanisme et de l'aménagement

Dans un contexte évolutif, il est nécessaire de recadrer la cohérence générale et de resituer le rôle et le cadre des acteurs, des outils de planification des procédures administratives et des autorisations d'urbanisme.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les règles fondamentales de l'urbanisme et de l'aménagement

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer les principes régissant l'urbanisme
- › identifier les acteurs et les principales procédures
- › analyser concrètement les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme en intégrant les dernières dispositions législatives et jurisprudentielles.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2027 - Distanciel

les 9 et 10 septembre 2027 - Présentiel à Paris

les 29 et 30 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Identifier les grandes règles en droit de l'urbanisme

- les grands principes posés
- les éléments pratiques des dernières réglementations, impacts de la RE2020
- les fondamentaux de la loi SR et UH (division parcellaire, surface de plancher...)
- les dispositions de la loi ELAN et de la loi 3DS et leurs conséquences pratiques
- le projet partenarial d'aménagement (PPA)
- la grande opération d'urbanisme (GOU)
- le bonus de constructibilité

Quels sont les acteurs-clefs de l'urbanisme et les partenaires ?

- les collectivités territoriales : les communes, départements et régions
- le rôle des ABF, commission de sécurité et des sites
- les autres autorités intervenant dans les procédures : DDT, établissements mixtes, SEM
- les missions du préfet et contrôle de la légalité

Connaître les outils principaux de planification urbaine et d'aménagement

- du SCOT au PLUI : comment décrypter ces documents pour vos projets ?
- comment s'en servir utilement ?

Se repérer dans les différentes procédures d'autorisations

- la déclaration préalable : pour quels types de constructions ? selon quelle procédure ?
- le permis de construire : pour quelles opérations ? avec quels interlocuteurs ? quelle procédure de demande, instruction et - exécution ?
- le certificat d'urbanisme
- le permis d'aménager
- quels sont les travaux dispensés de formalités ?
- le permis de démolir
- les règles relatives au lotissement

Les grands principes pratiques du contentieux

- contentieux pénal et contentieux administratif
- les procédures : quels délais de recours ? avec quels moyens ? pour quels risques pratiques sur vos projets ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

AUTORISATIONS D'URBANISME ET DIVISIONS FONCIÈRES : ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Des procédures expliquées pratiquement

Le régime des autorisations d'urbanisme, leurs modalités d'instruction et les procédures associées évoluent au fil des textes. Il convient d'actualiser les impacts pratiques des évolutions législatives et réglementaires et d'examiner l'articulation des autorisations d'urbanisme et des autorisations environnementales. De même, au vu des évolutions de la fiscalité de l'urbanisme, il faut en intégrer les montants souvent conséquents dans les montages d'opérations.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, assistant de la maîtrise d'ouvrage, responsable et collaborateur des services juridiques et administratifs.

PRÉ-REQUIS

Montage et suivi des dossiers d'autorisation de la Maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS

- › repérer les évolutions du droit de l'urbanisme au regard des enjeux environnementaux
- › décrire le champ d'application des autorisations relatives au droit du sol
- › identifier les procédures en matière de demande et d'instruction et de divisions foncières
- › définir le régime des taxes et participations.

PÉDAGOGIE

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage ou Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

le 8 juin 2027 - Distanciel

le 14 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 14 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Quel est le cadre juridique des autorisations d'urbanisme ?

- le droit des sols et les documents d'urbanisme face à l'objectif "ZAN"
- les règles d'aménagement des sols dans les PLU au regard de la protection du patrimoine naturel ou bâti / les obligations traduites dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- le panorama des autorisations d'urbanisme ; quelle procédure pour mon opération ?
- l'articulation entre les diverses autorisations et les procédures en matière de demande et d'instruction

Les étapes de l'instruction du permis de construire

- l'organisation de l'instruction, les délais, la composition des dossiers
- la mise en œuvre du permis de construire : la validité et la prorogation / le modificatif du permis de construire / le transfert du permis de construire total ou partiel / la conformité d'urbanisme et réglementaire

Les autres demandes d'autorisations et les demandes connexes

- la déclaration préalable - le permis de démolir / l'intervention sur un ERP ou un IGH / l'archéologie préventive / le certificat d'urbanisme

Les autorisations environnementales

- la protection de l'environnement au-delà de la règle d'urbanisme
- les obligations d'autorisation environnementale, les dérogations
- les obligations d'études type "loi sur l'eau" dans les PLU

La contestation des autorisations d'urbanisme

- les recours des tiers, le retrait / la jurisprudence

Divisions foncières et aménagement : quelle autorisation ?

- le permis de construire valant division / le lotissement : le contenu du projet architectural, paysager et environnemental et la mise en œuvre du lotissement / la ZAC, le permis d'aménager "multi-sites"

À quelle contribution d'urbanisme est soumise mon opération ?

- la surface de plancher et la surface taxable / les modalités de calcul de la taxe d'aménagement / la taxe d'aménagement majorée / les autres participations d'urbanisme.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0199MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

LOTISSEMENT ET ZAC : QUEL MONTAGE TECHNIQUE ET FINANCIER CHOISIR ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Des apports juridiques et financiers pratiques pour maîtriser ces procédures

L'aménagement urbain réalisé par les organismes de logement social consiste souvent en des opérations de lotissement ou des petites ZAC. Comment faire des opérations d'aménagement équilibrées et conformes aux objectifs du développement durable ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre, et comment assurer le montage du volet financier ? Comment l'optimiser ? Ce stage sera aussi l'occasion d'analyser tous les impacts pratiques de la loi ELAN.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chargé ou monteur d'opérations d'aménagement, cadre des organismes publics d'aménagement, maître d'ouvrage, promoteur aménageur privé, EPL et EPCI.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer les impacts pratiques de la loi ELAN
- › identifier les mécanismes du montage du lotissement et de la ZAC
- › définir et calculer les postes du bilan financier d'une opération d'aménagement, les équilibres, les règles fiscales et les participations
- › préciser les voies d'optimisation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés, de documents professionnels et de débats entre les participants, avec des exemples pratiques de montages réalisés pendant la session. Des exemples et exercices de montage-types sur une opération fictive d'aménagement à l'aide d'un outil Excel seront fournis aux participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2027 - Distanciel

les 4 et 5 novembre 2027 - Distanciel

les 4 et 5 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les particularités du lotissement et de la ZAC comme outil d'aménagement par rapport aux autres procédures opérationnelles ou financières (permis de construire, permis groupés, divisions, PUP)

- les nouveautés apportées par la loi ELAN
- règles communes
- avantages
- inconvénients
- le régime juridique du lotissement
- le dossier de lotissement, permis d'aménager ou déclaration préalable
- le dossier de création et de réalisation de ZAC
- la loi sur l'eau
- dans quels cas faut-il une concertation ou une enquête publique ?
- la qualité urbaine et environnementale, le cahier des charges

Les équipements publics (voiries, espaces verts, bâtis)

- le besoin de financement
- les modes de calcul au regard des besoins des futurs habitants
- le régime des participations
- la participation pour foncier non-maîtrisé
- le régime juridique après réalisation

La fiscalité

TVA immobilière, TVA sur marge brute

- droits d'enregistrement
- compensation
- le régime des subventions
- la complémentarité et l'exclusion des autres taxes (taxe d'aménagement...)
- l'archéologie

Le bilan

- les différents postes du bilan
- coûts
- recettes
- financements
- l'échéancier et les frais financiers.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

MONTER UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Fiabiliser vos opérations

Les opérations de renouvellement urbain, dont les programmes NPNRU, concentrent des enjeux patrimoniaux, urbains et sociétaux impliquant des méthodes spécifiques et transversales selon les échelles d'intervention, du simple groupe d'immeubles au quartier. Comment insérer mes propres enjeux patrimoniaux dans le projet urbain de l'Agglomération ? Cette formation permettra de comprendre le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain. Au-delà, et hors ANRU aussi, la mise en œuvre d'un projet repose sur une démarche multi-intervenants dense et concertée, pour aboutir à une programmation stratégique partagée, et des montages et suivis d'opérations diversifiées, sur le temps long de la requalification des quartiers d'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération voire chargé d'opération NPNRU, responsable et adjoint technique/administratif du service technique ou des investissements, directeur de territoire ou directeur d'agence / de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › définir le contexte d'intervention et les ambitions du NPNRU
- › identifier les différents intervenants, leurs rôles et leurs responsabilités
- › programmer et concevoir un projet financier
- › adapter et financer le montage d'opération au contexte spécifique du NPNRU.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 7 et 8 juin 2027 - Distanciel

les 25 et 26 octobre 2027 - Distanciel

les 25 et 26 octobre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain

- le cadre de la politique de la Ville et la mission de l'ANRU
- le rôle du porteur de projet et les partenaires
- les incontournables du projet de renouvellement urbain
- identifier les différents acteurs du renouvellement urbain
- le rôle et la responsabilité du porteur de projet et du directeur
- les Copil et Cotech et les acteurs du projet
- la gestion urbaine et sociale de proximité

La programmation du projet de renouvellement urbain (phase protocolaire)

- les études de diagnostic, les vocations patrimoniales, le marché
- la hiérarchie patrimoniale, du groupe à l'immeuble (PSP, CUS...)
- la programmation de l'habitat (relogement, démolition, reconstitution, diversification...)
- la résidentialisation et les questions foncières et de gestion

De la programmation à la conception du projet de renouvellement urbain (phase conventionnelle)

- la place de l'habitat dans le projet
- l'organisation interne de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine
- la stratégie opérationnelle
- Les modalités de financement du projet de renouvellement urbain
- les conditions de financement
- l'exécution financière de l'opération

Le montage des opérations

- les grands enjeux, les différentes phases, les attendus, les aspects budgétaires pour les :
- opérations de démolition
- opérations de résidentialisation
- opérations de réhabilitation
- opérations de requalification lourde
- opérations de densification / construction
- opérations mixtes
- la mise à jour des études dans la durée (évolution de la réglementation, des coûts de la construction, des financements...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS POUR LES BAILLEURS SOCIAUX ET LES COLLECTIVITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre les bases juridiques des marchés publics dans le logement social

Les objectifs affichés par les pouvoirs publics entraînent des modifications régulières du code de la commande publique, pour intégrer des objectifs de développement durable dans leurs aspects sociaux et environnementaux, et les contraintes économiques pesant sur les acheteurs et les opérateurs économiques. Cet environnement juridique fait peser des obligations opérationnelles fortes sur les achats de toute nature et de tout montant effectués par les organismes de logement social.

PUBLIC

Juriste, conducteur d'opération, conducteur d'opération, assistant comptable.

Toute personne intervenant dans le processus achat et souhaitant maîtriser les bases de la réglementation des marchés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les dernières évolutions du droit de la commande publique
- › anticiper et gérer les risques de passation
- › suivre l'exécution financière des marchés publics.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Virginie TINEL ou Laurent Bergerot, Consultants spécialistes des marchés ou Clémence GAUTIER, Avocate.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 janvier 2027 - Distanciel
 les 5 et 6 avril 2027 - Distanciel
 les 5 et 6 juillet 2027 - Distanciel
 les 20 et 21 septembre 2027 - Distanciel
 les 20 et 21 septembre 2027 - Présentiel à Paris
 les 22 et 23 novembre 2027 - Distanciel
 les 22 et 23 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Maîtriser les principes fondamentaux

- rappel du cadre des marchés et actualités législatives et réglementaires : la transparence des procédures, le champ d'application et les notions fondamentales, les acteurs, focus sur la CAO et les organismes de contrôle
- identifier les contraintes inhérentes aux achats
- la définition quantitative et qualitative des besoins
- les techniques d'achat : accords-cadres/marchés à tranches...

Choisir et mettre en œuvre une procédure de passation

- connaître les modalités de dévolution : l'allotissement et les marchés globaux
- intégrer les objectifs de développement durable
- choisir les modalités de consultation : procédures formalisées l'appel d'offres ouvert ou restreint, la procédure concurrentielle avec négociation, le dialogue-compétitif, le concours / les procédures adaptées

Mener à bien sa procédure

- les obligations de publicité / la sélection des candidatures
- le choix des offres : choisir ses critères et les mettre en œuvre
- gérer les aléas de la procédure / les possibilités de régularisation
- les obligations d'information des candidats évincés / les recours contentieux

Maîtriser le suivi administratif et financier du marché

- les documents du marché
- les clauses financières (régime des avances, acomptes et paiements)
- la sous-traitance
- les modifications des marchés en cours d'exécution
- la résiliation.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0209

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LES ACCORDS-CADRES : BONS DE COMMANDE, MARCHÉS SUBSÉQUENTS...

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les règles pour choisir la procédure adaptée

Dans un contexte où la maîtrise d'ouvrage sociale s'appuie de plus en plus sur des procédures sécurisées et adaptées, la bonne compréhension des accords-cadres, des marchés publics et privés, ainsi que des règles de mise en concurrence est un enjeu majeur. Choisir la bonne formule entre bons de commande et marchés subséquents, savoir en combiner les usages et en sécuriser l'exécution sont des compétences essentielles pour garantir la conformité juridique, la performance économique et la qualité des opérations. Cette formation d'une journée vous permettra de clarifier ces mécanismes, d'en mesurer l'intérêt et d'acquérir les réflexes pratiques pour sécuriser vos choix et optimiser vos démarches contractuelles.

PUBLIC

Monteur, chargé ou conducteur d'opérations, collaborateur des services marchés ou juridiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › distinguer l'intérêt et combiner les deux formules
- › appliquer les règles de mise en concurrence
- › identifier les principes particuliers d'exécution
- › conclure ces types de marchés.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Virginie TINEL ou Bouziane KADDOUR, formateurs spécialistes en réglementation des marchés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 25 mars 2027 - Distanciel

le 22 octobre 2027 - Présentiel à Paris

le 22 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappels sur les différentes formes de marchés

Le périmètre des accords-cadres

- avec marchés subséquents
- avec bons de commande

Sélectionner le type d'accords-cadres adapté en fonction du besoin

- accord-cadre donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents
- accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande
- accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande

Les clauses essentielles

- le prix, la durée, le déclenchement des commandes, les marchés subséquents
- Les modes de dévolution
- l'allotissement et accords-cadres

La mise en concurrence des marchés à bons de commande et accords-cadres

- les procédures de mise en concurrence
- les critères d'attribution de l'accord-cadre
- la procédure de remise en concurrence des marchés subséquents (dans l'accord-cadre)

Rédiger le DCE de l'accord-cadre

- les documents constitutifs de l'accord-cadre
- les particularités de l'exécution des marchés à bons de commande et accords-cadres.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0207

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

MARCHÉS DE TRAVAUX DES ESH, EPL, OPH ET COLLECTIVITÉS: PASSATION ET EXÉCUTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser la passation et le suivi de vos marchés de travaux

Qu'il s'agisse de construire, de rénover ou d'entretenir le patrimoine, les achats représentent environ les 2/3 du budget d'un organisme de logement social. En conséquence, la connaissance pratique des conditions réglementaires de passation des marchés revêt une très grande importance. Cette formation permet de faire le point sur la mise en œuvre du Code de la commande publique au regard des derniers textes parus.

PUBLIC

Pour les ESH, EPL et OPH : monteur, chargé ou conducteur d'opérations, collaborateur des services marchés et juridiques, assistant de maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les principes fondamentaux de la commande publique
- › choisir les procédures d'achat adaptées au contexte et au tissu concurrentiel
- › appliquer les dispositions prévues dans les marchés pour en faire le suivi et l'exécution
- › apporter des réponses aux interrogations pratiques que pose le suivi des marchés de travaux.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, jurisprudence et description de situations. Une large place sera laissée aux échanges et à l'analyse en commun des difficultés rencontrées par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bouziane KADDOUR ou Laurent BERGEROT ou Alice BORE ou Clémence GAUTIER, Consultants spécialistes des marchés des travaux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 mars 2027 - Distanciel

les 14 et 15 juin 2027 - Distanciel

les 28 et 29 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 28 et 29 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les règles générales

- les grands principes de la commande publique
- la définition des besoins et la prise en compte des objectifs de développement durable
- les seuils et le calcul des montants de marché
- la publicité
- les critères de sélection des candidatures et les offres

Les différentes procédures

- l'appel d'offres
- la procédure avec négociation
- le dialogue compétitif
- le concours

Les techniques d'achat pour les marchés de travaux

- les accords-cadres
- les marchés reconduits, à tranches
- les marchés de conception-réalisation et les marchés de performance

Les documents du marché et de son exécution

- le cadre contractuel
- le CCAP
- la notification, les ordres de services, l'attribution
- les PV de réception

L'exécution du marché et les outils de suivi

- les liaisons contractuelles
- la sous-traitance
- les modalités de paiement
- les modifications du marché

Les difficultés contractuelles d'exécution pendant le suivi de chantier

- les pénalités contractuelles ; les inexécutions ; les malfaçons

La réception du chantier

- les opérations préalables ; la réception, les réserves
- les garanties post-contractuelles, le décompte général et définitif (DGD).

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

COMMENT BIEN GÉRER UNE OPÉRATION AVEC LE CCAG DE TRAVAUX ET LA NORME NFP03-001 ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Piloter efficacement vos chantiers avec les référentiels contractuels

Les missions d'un conducteur d'opérations recouvrent une charge de travail et des responsabilités extrêmement variées selon la nature et la taille de celles-ci. Son métier est de "faire faire" et de contrôler le respect des contrats. Pour mener efficacement cette mission de la préparation du chantier jusqu'à la réception de l'ouvrage, ils doivent maîtriser les dispositions du nouveau CCAG de travaux et de la norme NFP03-001 qui fixent le cadre de travail pour les marchés publics et privés de travaux.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer les dispositions applicables en matière de marchés de travaux publics et privés
- › identifier les points récents du nouveau CCAG travaux
- › identifier les spécificités en matière de suivi technique et financier du chantier
- › appliquer les procédures de réception
- › piloter et suivre efficacement les opérations.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 mars 2027 - Distanciel

les 5 et 6 juillet 2027 - Distanciel

les 15 et 16 novembre 2027 - Distanciel

les 25 et 26 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel pratique sur le cadre réglementaire des marchés de travaux et les procédures applicables

- la définition des CCAG, le champ d'application
- cerner les intervenants
- les contrôles de l'ANCOLS
- les pièces constitutives du marché et le mode de dévolution
- la consultation : les différents modes de passation, la publicité et la sélection des candidats
- le contrôle des marchés

Le suivi technique du chantier avec le nouveau CCAG de travaux et la nouvelle norme NFP03-001

- vérifier le respect des textes réglementaires d'avant travaux
- l'étape-clef de la préparation
- la préparation du planning détaillé tous corps d'état
- définir les plans d'implantation : selon quels critères ?
- les ordres de service
- la réunion de chantier
- les constats et les attachements
- les intempéries et la modification des délais
- le chantier vert, la gestion des déchets

Le suivi financier et administratif du chantier

- les avances ; les sûretés
- comment traiter les situations de travaux et acomptes ?
- le paiement en cas de sous-traitance ou de groupements
- les pénalités, primes et intérêts moratoires
- comment gérer les travaux supplémentaires ?
- le compte prorata et les dépenses communes

La réception et la fin de chantier

- cerner les procédures de réception
- gérer les réserves de la réception et les désordres post réception
- la retenue de garantie et la caution bancaire
- les effets de la réception
- les documents de fin de chantier : les DOE, DIUO, le DMT
- le solde financier : le décompte final, le DGD
- comment régler les litiges ?
- le contentieux : le mémoire en réclamation.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : PASSER DES MARCHÉS PUBLICS DURABLES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Verdir vos marchés pour inscrire durablement la commande publique

Face au verdissement de la commande publique imposé par la loi Climat et résilience à compter du 21 août 2026, les organismes Hlm doivent réinventer leur manière de préparer, passer et exécuter leurs marchés. Parce que les consultations lancées en 2026 requièrent une certaine anticipation, pour préserver la sécurité juridique de vos procédures, préparez-vous dès maintenant à verdir vos documents de la consultation !

PUBLIC

Tout collaborateur chargé de la rédaction ou passation des marchés.

PRÉ-REQUIS

Connaître ou pratiquer l'achat public

OBJECTIFS

- › identifier les nouvelles règles de l'achat public durable
- › appliquer ces règles à l'ensemble des marchés de l'organisme Hlm.

PÉDAGOGIE

La formation proposera des ateliers (individuels et en groupe) de mise en pratique.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurent BERGEROT ou Virginie TINEL, Consultants-formateurs spécialistes des marchés et des achats.

DATES DES SESSIONS INTER

le 11 mars 2027 - Distanciel

le 24 juin 2027 - Distanciel

le 18 novembre 2027 - Présentiel à Paris

le 18 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Définir une politique d'achat responsable

- le PNAD : la ligne directrice
- le SPASER : comment le définir, le mettre en œuvre et s'assurer de sa bonne exécution

Les axes de réflexion sur les achats durables

- la gestion de l'achats responsables sur l'ensemble du cycle des achats (préparation / passation / exécution)
- préparation
- intégration des Achats Responsables dans la définition des besoins (CCTP)
- intégration des achats Responsables dans la démarche de sourcing
- les procédures à privilégier : dialogue compétitif, procédure négociée, marché global de performance
- passation
- les clauses à prévoir
- gestion contractuelle des achats responsables : clauses environnementales / sociales (CCAP-AE-RC)
- intégration Achats Responsables dans les critères d'analyse (RC)
- prise en compte dans les négociations
- exécution : comment suivre et contrôler la bonne application

Ateliers pratiques sur les bases des thèmes / marchés / exemples proposés par les stagiaires

- acheter plus responsable (MOE/Travaux/ FCS/PI)
- mise en application.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0458

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

RÉDACTION DE VOS PIÈCES DE MARCHÉS : UTILISER L'IA INTELLIGEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Rédiger efficacement et garder la maîtrise

La rédaction des pièces de marchés mobilise un temps important pour les équipes : cahier des charges, CCTP, règlement de consultation, cadres de réponse, courriers, variantes, trames répétitives... Dans un contexte de pression sur les délais et de recherche de productivité, l'IA générative offre de nouvelles opportunités pour assister la rédaction et sécuriser les contenus. Cette formation vous aide à identifier les usages réellement utiles de l'IA pour préparer, structurer, reformuler ou enrichir vos documents de consultation et pièces contractuelles, tout en conservant l'expertise humaine indispensable au contrôle final. Vous découvrirez les méthodes de prompting efficaces, les précautions à prendre sur les données sensibles et les meilleures pratiques pour industrialiser certains travaux rédactionnels.

PUBLIC

Directeur et Responsable marché, chargé d'opération et assistant, Membres des directions juridiques et toute personne qui participe activement à des procédures de marchés.

PRÉ-REQUIS

Avoir déjà utilisé des outils d'intelligence artificielle.

OBJECTIFS

- › décrypter le fonctionnement et les limites de l'IA générative appliquée aux marchés publics
- › identifier les cas d'usage permettant de gagner du temps dans la rédaction et l'analyse des pièces marché
- › rédiger des prompts efficaces afin de produire des contenus pertinents, fiables et adaptés aux exigences des marchés
- › sécuriser l'usage de l'IA en maîtrisant les risques, la confidentialité des données et la validation des contenus produits.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Alice BORE, Consultante formatrice experte en IA et en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 18 mars 2027 - Distanciel
le 3 juin 2027 - Distanciel
le 14 octobre 2027 - Présentiel à Paris
le 2 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'IA générative et ses usages dans les marchés

- présentation des participants, besoins et pratiques actuelles
- fonctionnement de l'IA générative multimodale
- panorama des usages IA dans la commande publique et les appels d'offres
- opportunités, limites et points de vigilance

Identifier les cas d'usage pour la rédaction des pièces marché

- Assistance à la rédaction de documents
- Synthèse et analyse documentaire (CCTP, DCE...) - vérification, reformulation, harmonisation, structuration de documents
- Analyse des offres et questions aux candidats

Maîtriser les risques et garder le contrôle

- confidentialité et protection des données
- risques et limites de l'IA
- responsabilité
- bonnes pratiques

Expérimenter les outils et les méthodes de prompting

- principes du prompting efficace
- construire des consignes adaptées aux marchés publics
- ateliers pratiques de rédaction et d'amélioration de pièces marché
- partage d'expériences et retours entre participants.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

FINANCEMENT DES RÉHABILITATIONS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comment appréhender et optimiser ces opérations ?

La réhabilitation et l'amélioration de logements sociaux ne sont jamais des programmes simples à aborder, tant sur le plan technique que financier. Techniquement, il est indispensable de lancer la réhabilitation à partir de diagnostics solides afin de définir les interventions à réaliser. Financièrement, il est indispensable, d'après l'objectif poursuivi, de savoir utiliser les bons leviers, d'optimiser les financements ainsi que les recettes possibles.

PUBLIC

Chargé d'opérations, responsable de programmes, directeur de programmes, contrôleur de gestion..

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › cadrer les critères financiers d'appréciation d'un programme de réhabilitation
- › optimiser les montages financiers et les adapter en fonction des objectifs.

PÉDAGOGIE

Ce stage est destiné à permettre la cohérence entre la partie financière et la partie technique des programmes de financements et d'optimiser les montages de programmes de réhabilitation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Elyse LEMAY, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage et montages financiers.

DATES DES SESSIONS INTER

le 15 mars 2027 - Distantiel

le 24 juin 2027 - Distantiel

le 21 septembre 2027 - Présentiel à Paris

le 21 septembre 2027 - Distantiel

le 16 décembre 2027 - Distantiel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel des différents cas de réhabilitation

- rappel des enjeux de la réhabilitation
- réhabilitation, requalification, restructuration, rénovation globale, comment catégoriser son opération
- le coût et le prix de revient d'une opération

Les paramètres d'analyse des matrices financières des réhabilitations

- les grands équilibres financiers d'une matrice de réhabilitation
- la part des fonds propres
- les cas des acquisitions améliorations non-conventionnées avant l'achat par un organisme Hlm

Les financements possibles

- rappel de la fiscalité de droit commun et régimes de TVA se rapportant aux réhabilitations
- les prêts CDC : quels sont-ils ? quelle procédure ?
- les autres prêts :
- le montage et sa cohérence avec le programme de travaux
- rappels généraux sur les dossiers de financements

Les possibilités de bonification des financements

- les augmentations de loyers
- les exonérations de TFPB
- les Certificats d'économies d'énergie
- les financements européens
- l'utilisation des prêts avec différé de remboursement du capital
- les augmentations de loyers

Zoom sur les opérations innovantes.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

MONTER UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concevoir et sécuriser votre projet de réhabilitation patrimoniale

La réhabilitation est un enjeu majeur des questions de sobriété énergétique et de bas carbone. La loi Climat et Résilience et plus particulièrement la stratégie bas carbone de la France porte le secteur de l'habitat comme atout majeur de la réussite de ces engagements. Elles s'inscrivent dans la stratégie globale de l'organisme inscrite dans la CUS et le PSP, et doivent prendre en compte aussi la vente Hlm. Le stage permettra de donner le cadre d'un processus efficace et pragmatique en fonction des différentes approches et enjeux patrimoniaux.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable des services techniques, adjoint technique chargé de la maintenance, responsable de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › situer son action par rapport à la diversité des contextes et des objectifs patrimoniaux
- › identifier le cadre réglementaire et les évolutions en cours
- › repérer les étapes du montage
- › décrire les outils et les logiques du montage financier
- › mesurer les enjeux et les points-clés de la concertation locative.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Catherine GRAVELLIER ou Elyse LEMAY ou Hugues ROSES ou Gérard LE BIHAN, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25-26 janvier et le 1 février 2027 - Distanciel

les 7-8 et 17 juin 2027 - Distanciel

les 6-7 et 16 septembre 2027 - Distanciel

les 6-7 et 8 septembre 2027 - Présentiel à Paris

les 29-30 novembre et le 7 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 2 410 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Approche diversifiée et exigeante pour cibler les opérations en lien avec la programmation et la stratégie énergétique

- les enjeux de la stratégie Nationale Bas Carbone pour les organismes
- les enjeux patrimoniaux, enjeux et sobriété énergétiques
- la réglementation relative aux travaux sur bâtiments existants et à la gestion des déchets
- l'architecture de la réhabilitation et l'enjeu de la seconde vie
- la programmation et la formulation des objectifs (la CUS, PSP décarboné, le PEP)
- les particularités des opérations conduites dans le cadre du NPNRU

Organisation et étapes du montage d'opérations

- le montage du dossier technique : des diagnostics à l'appel d'offres
- les relations partenariales : les partenaires contractuels (Moe...)
- les autres partenaires
- élaboration d'un calendrier de planification d'une opération

Les outils du montage financier

- stratégies d'organismes et montage financier : diversité des approches, LASM
- la démarche du compte d'exploitation prévisionnel dans les opérations d'amélioration du parc
- les outils financiers et les différents modes de financement
- Le montage financier "seconde vie"

La concertation locative

- l'obligation légale, les objectifs et les enjeux, la concertation et négociation, la participation efficace et renouvelée
- les clefs d'une bonne communication, les outils de la concertation, l'intervention en site occupé.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

LES SPÉCIFICITÉS DU MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Structurer et sécuriser ses opérations de rénovation énergétique patrimoniale

Depuis des dizaines d'années, les organismes oeuvrent à améliorer la performance thermique des bâtiments, à diminuer les charges des locataires et ainsi à lutter contre la précarité énergétique. Le nouveau cadre réglementaire et institutionnel impose une approche de la rénovation thermique des immeubles de logement social. Au-delà, elle invite les bailleurs à réfléchir sur la décarbonation de leur patrimoine et l'inscription de leur démarche de réhabilitation dans la Stratégie Nationale Bas Carbone.

PUBLIC

Responsable de programmes, chargé d'affaires et conducteur d'opérations ayant en charge des opérations de réhabilitation ou de rénovation, responsable de patrimoine, responsable technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › inscrire la démarche de rénovation énergétique dans le cadre de la décarbonation du patrimoine
- › identifier les enjeux de la décarbonation et les leviers d'actions
- › repérer le cadre réglementaire de rénovation thermique des bâtiments
- › décrire la méthode et le déroulement du processus d'analyse énergétique d'un bâtiment
- › élaborer le programme d'une opération de rénovation énergétique.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Pierre MOYA ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2027 - Distanciel

les 14 et 15 juin 2027 - Distanciel

les 29 et 30 novembre 2027 - Distanciel

les 2 et 3 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Le cadre réglementaire de la rénovation thermique des immeubles de logement social

- l'objectif de rénovation / la loi Climat et résilience, la méthode TH-CE-EX / les labels et certifications environnementaux des bâtiments / l'évolution du prix des énergies

Les financements mobilisables pour l'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble de logement social

- le dégrèvement de TFPB / l'éco-prêt logement social / les certificats d'économie d'énergie (CEE) / les fonds du FEDER / les taux de TVA
- la participation financière du locataire

L'élaboration du programme de rénovation thermique d'un immeuble de logement social

- comprendre les résultats de l'analyse énergétique d'un immeuble
- le cahier des charges de l'audit énergétique
- hiérarchiser les travaux / choisir les matériaux et les équipements / comment appréhender les futurs coûts de maintenance ?
- distinguer les travaux énergétiques des autres travaux
- le suivi des résultats et le commissionnement

Les modalités du processus de conception avec la maîtrise d'œuvre

- la rénovation énergétique par étape / l'isolation thermique par l'extérieur

Les modalités de maîtrise d'ouvrage alternatives à la maîtrise d'ouvrage directe

- l'optimisation de l'existant
- les contrats d'exploitation
- les contrats de performance énergétique : la garantie des résultats

Le contexte et les enjeux bas carbone

- rappel sur le contexte climatique et les enjeux
- de l'Accord de Paris au Pacte Vert Européen et de la loi Énergie et Climat à la loi Enr, la SNBC
- l'impact "bâtimentaire" dans le réchauffement climatique.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

MONTER UNE OPÉRATION EN ACQUISITION-AMÉLIORATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Élaborer, piloter et fiabiliser ses opérations d'acquisition-amélioration

Les organismes d'Hlm sont aujourd'hui davantage sollicités pour contribuer à la revitalisation des centres-villes et des quartiers d'habitat ancien dégradés. Le programme "Action Cœur de Ville" ou la politique des centres-bourgs en sont une expression forte. Les opérations d'acquisition-amélioration nécessitent des approches spécifiques pour les montages d'opération : méthode de diagnostics et de programmation, marché de l'habitat et nature des produits, procédure de montage, spécificités des financements, analyse du risque... Ce stage permet de pointer les spécificités de ces montages, les points de vigilance et les particularités méthodologiques, tant en matière de faisabilité, de programmation, que de financement et d'analyse de risque.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de la prospection et du développement, responsable du projet urbain.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › décrire le contexte local d'émergence d'une opération d'acquisition-amélioration selon les dispositifs opérationnels
- › identifier les enjeux patrimoniaux, techniques, réglementaires, partenariaux, financiers
- › repérer les spécificités de la faisabilité, de la programmation et du montage de ces opérations
- › analyser les particularités des montages financiers en acquisition-amélioration.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur les exposés de l'animateur et sur les échanges d'expériences des stagiaires. Des simulations financières seront étudiées sur ordinateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juillet 2027 - Distanciel

les 13 et 14 décembre 2027 - Distanciel

les 13 et 14 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les nouveaux contextes induits par les programmes PNRQAD et Action Cœur de Ville et les objectifs du ZAN

- identifier son contexte d'intervention et repérer les enjeux et les spécificités
- cibler les besoins, les attentes et les objectifs principaux de l'opération : public cible et produit immobilier

Les grandes étapes du montage d'opération

- l'étude de faisabilité, son contenu, ses enjeux et la maîtrise des risques
- le programme de travaux et les performances recherchées

Le montage financier et les particularités de l'acquisition-amélioration

- la construction du prix de revient. Les frontières avec un éventuel aménageur
- le régime de TVA applicable aux travaux sur existants
- les spécificités des plans de financement en A-A, PLA-I, PLUS ou PLS
- les montages en PLA-I, en PLUS, en PLS ou en financements mixtes
- l'analyse du compte d'exploitation prévisionnel, analyse du risque et prise de décision.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0368

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

DE LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À LA SECONDE VIE DES BÂTIMENTS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
EAS CARREONE

Réinventer l'existant : transformer les logements vieillissants en opportunités durables

Une partie du parc Hlm ancien n'est plus adapté ni aux profils des demandeurs actuels, ni aux attentes de confort et d'usage. L'expérimentation "seconde vie des bâtiments" portée par le Ministère du Logement et l'USH propose d'explorer ces nouvelles pratiques. Cette formation vous permettra d'identifier les patrimoines cibles, connaître les ressources mobilisables et analyser les opérations déjà réalisées et en cours.

PUBLIC

Directeurs généraux, directeur de la maîtrise d'ouvrage, directeur du patrimoine, responsables d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le cadre réglementaire et les spécificités contextuelles
- › examiner les typologies de bâtiments à adapter
- › identifier les ressources mobilisables
- › définir une stratégie et des plans d'action.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 avril 2027 - Distanciel

les 4 et 5 octobre 2027 - Distanciel

les 4 et 5 octobre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Quels enjeux-objectifs pour l'organisme ?

- les acteurs impliqués
- le contexte économique
- les objectifs
- l'adaptation du patrimoine
- le montage

Le cadre juridique et financier :

- l'expérimentation de la "seconde vie"
- le principe de la "seconde vie" et les critères
- le dispositif technique et les aides financières de la "seconde vie"

La méthodologie du diagnostic pour cibler les patrimoines concernés

- le PSP, les diagnostics
- le contexte territorial

Les démarches pour tester la faisabilité d'une opération de "seconde vie des bâtiments"

- le choix de mes immeubles
- diversification des typologies pour les adapter à la demande
- extension et/ou surélévation
- accessibilité, adaptation au vieillissement
- rapport à l'espace public

Les financements mobilisables pour trouver un modèle économique équilibré

- quels financements complémentaires ?
- les recettes de loyer additionnelles et d'exonérations ou de dégrèvements

Des exemples d'opérations réalisées

- les programmes en cours
- des exemples
- quelles questions se posent et comment s'organiser ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0218

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

CONDUITE DE CHANTIER : DE LA PRÉPARATION À SON SUIVI

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour des chantiers maîtrisés

Pour un chargé d'opération d'habitat social, conduire un chantier de construction neuve, de réhabilitation ou être acheteur en VEFA, entraînent des responsabilités variées et parfois nouvelles. Le rôle du maître d'ouvrage est plus, en cette phase de chantier, de faire faire que de faire.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, de gestion patrimoniale.

Monteur, chargé ou conducteur d'opération, adjoint technique, agent technique, technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la phase travaux
- › analyser la posture et le rôle du maître d'ouvrage social et locatif dans la phase de préparation du chantier
- › élaborer les méthodes permettant un pilotage efficace, et permettant de créer les conditions d'un travail d'équipe
- › anticiper les écueils et prévenir les contentieux.

PÉDAGOGIE

Cette formation fait alterner les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants. Travaux en sous-groupes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES ou Gwennaëlle MOLINIER ou Bernard PRIOULT ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25-26 janvier et le 4 février 2027 - Distanciel

les 24-25 juin et le 1 juillet 2027 - Distanciel

les 6-7 et 13 septembre 2027 - Distanciel

les 8-9 et 14 décembre 2027 - Distanciel

les 8-9 et 10 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 410 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur le contexte des chantiers après la loi ELAN

- rappel de la mission du maître d'ouvrage (MO)
- rôle du MO vis-à-vis de la gestion locative, de la gestion patrimoniale et de la proximité
- rôle des autres acteurs : missions de la maîtrise d'œuvre, du contrôleur technique, du CSPS, de l'OPC et de l'entreprise
- interface BIM construction et BIM gestionnaire

La préparation de chantier

- les ordres de service et premier rendez-vous de chantier
- l'inventaire du site, du projet, des descriptifs, contrats et marchés
- l'organisation et les questions liées à la communication, prise en compte des données BIM
- le management avec la gestion locative, patrimoniale de proximité
- l'organisation du chantier, le dossier "bon pour exécution"
- les conséquences de la fin de la préparation de chantier

Le suivi de chantier

- l'ordre de service de lancement des travaux et le suivi des études d'exécution
- le planning différent du calendrier
- les règles d'hygiène et de sécurité
- le rendez-vous de chantier et le compte rendu de chantier
- le suivi de l'exécution
- la gestion administrative et technique du chantier
- les certificats de paiement

La préparation des opérations préalables à la réception

- les planifications, les contrôles techniques

Les principes d'OPR

- les relations avec les concessionnaires
- la communication avec le futur gestionnaire (GL, GPat, GProx) et les autres parties intéressées.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

GÉRER FINANCIÈREMENT SON CHANTIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour maîtriser financièrement vos chantiers

Que l'on soit maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou entrepreneur, la gestion financière est essentielle pour qu'une opération soit réussie. Le maître d'ouvrage a plus particulièrement besoin de contrôler et maîtriser à tous les stades son budget afin d'atteindre ses objectifs : réussir son opération de bâtiment dans le respect de son programme, du coût, de la qualité et des délais.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › décrire les missions des différents intervenants de l'acte de construire pour maîtriser l'aspect financier d'une opération
- › identifier les modes de paiement en fonction des marchés
- › repérer à chaque étape les points particuliers et les étapes de validation
- › suivre financièrement son opération
- › analyser les impacts de la loi ELAN sur certaines procédures.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 13 et 14 mai 2027 - Distanciel

les 9 et 10 septembre 2027 - Présentiel à Paris

les 9 et 10 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Connaître les intervenants d'une opération, leurs rôles dans l'aspect financier

- qui sont les différents partenaires de l'acte de construire ? quelles conséquences pratiques de la loi ELAN sur les relations - entre partenaires ?
- quels sont les liens financiers entre les partenaires ?
- connaître les engagements financiers aux différentes phases d'une opération de BTP

Les différentes modalités de paiement

- l'incidence sur le paiement des types de marchés choisis : - en fonction des seuils
- différentes modalités de consultation
- comment effectuer le paiement d'une commande simple ?
- le paiement d'une situation de travaux sur un marché : solutions pratiques
- quelles modalités en début de chantier ?
- les particularités de la fin du chantier et le solde
- la retenue de garantie : définition et conséquences pratiques
- le DGD et la retenue de garantie

Comprendre l'importance d'un bon circuit de paiement

- comment établir un circuit de paiement efficace ?
- les obligations de chacun
- les cas particuliers de :
 - la sous-traitance
 - la co-traitance

Le suivi financier d'opérations

- quel suivi ?
- comment concevoir et suivre un tableau de gestion financière ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0452

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

QUELLES SONT LES SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE D'UN BÂTI EXISTANT DANS UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Adapter le bâti existant au climat qui change : anticiper, réhabiliter, protéger

L'adaptation du bâti existant est un défi majeur : il faut composer avec l'orientation, la structure et les matériaux déjà en place. L'enjeu est double : réduire la vulnérabilité du bâtiment face aux canicules, inondations ou sécheresses, et améliorer le confort ainsi que la santé des usagers, en limitant notamment les risques liés aux surchauffes intérieures, sans augmenter la consommation énergétique.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable des services techniques, adjoint technique chargé de la maintenance, responsable de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › lister les impacts du changement climatique sur le bâti existant bâtiments
- › diagnostiquer la vulnérabilité d'un bâtiment
- › appliquer les stratégies d'adaptation passives et actives
- › intégrer les enjeux de santé et de confort des usagers
- › proposer un plan d'action d'adaptation.

PÉDAGOGIE

Des situations d'apprentissages reliées au contexte du logement social. Alternance d'apports théoriques et de mises en application pratiques. Des méthodes pédagogiques interactives avec des outils collaboratifs.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Raphaël FOURMOND, formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 7 juin 2027 - Distanciel

le 8 novembre 2027 - Distanciel

le 8 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Un contexte climatique de plus en plus critique

- l'identification des principaux risques climatiques qui menacent particulièrement le bâti existant
- les engagements climatiques internationaux
- les objectifs nationaux de décarbonation
- le rôle central de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) comme feuille de route nationale pour réduire les émissions.

Réaliser un diagnostic d'adaptation du bâti

- la détermination des objectifs du diagnostic / la collecte des données indispensables
- l'analyse la performance énergétique et le confort / l'évaluation la résilience climatique / l'intégration les enjeux de santé et d'usage
- la priorisation des besoins d'intervention
- la production d'un diagnostic structuré et opérationnel
- situer la réhabilitation du bâti existant comme un levier majeur de résilience, de sobriété carbone et de protection des usagers.

Solutions passives : agir sur l'enveloppe et l'environnement

- Limitation la surchauffe et amélioration du confort d'été
- La réduction de l'exposition aux aléas
- Ventilation et rafraîchissement : solutions bioclimatiques et techniques
- Matériaux et techniques résilientes
- Solutions centrées sur la santé et le confort des occupants
- Solutions énergétiques compatibles avec la décarbonation
- Construction d'un plan d'adaptation intégré.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0225

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

PRÉVENIR ET GÉRER LES LITIGES ET LES RÉCLAMATIONS EN COURS DE CHANTIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Tout ce qu'il faut connaître pour bien gérer les litiges

Les contentieux de toute nature se multiplient dans les opérations de construction et de réhabilitation. Aussi, le recensement des facteurs de risques permet de mieux anticiper les difficultés futures et de faire face aux conflits avec réactivité. Par ailleurs, il est souhaitable de mieux rédiger certaines des dispositions des marchés afin de permettre un règlement plus sûr de certains litiges. Cependant, une fois le litige né, la maîtrise des différentes techniques contentieuses par le maître d'ouvrage doit lui permettre d'en limiter les conséquences sur le coût de l'opération.

PUBLIC

Responsable technique, monteur, chargé ou conducteur d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer les manières de prévenir les contentieux
- › rédiger des clauses plus protectrices des intérêts de l'organisme
- › identifier tous les cas de litiges en cours de chantier
- › appliquer les modalités de gestion des contentieux.

PÉDAGOGIE

Études de cas pratiques, jurisprudence et description de situations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Consultant-formateur, Directeur de la maîtrise d'ouvrage ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 mars 2027 - Distanciel

les 13 et 14 septembre 2027 - Distanciel

les 9 et 10 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre général de la phase "chantier"

- les intervenants : fonctions, missions et obligations
- la responsabilité des constructeurs

Les principaux types de litiges en cours de chantier

- la nature et la qualité des prestations et leurs modifications
- les dommages ou désordres à la construction
- les délais contractuels, les retards d'exécution, les pénalités, les modifications de délais
- le traitement des incidents de chantier et des événements imprévus
- la défaillance d'une entreprise
- la sous-traitance
- les problèmes de paiement
- les litiges liés à la réception

La prévention des contentieux

- les missions confiées aux prestataires intellectuels / la rédaction des clauses du marché de travaux / les sanctions

Le traitement des contentieux

- les différentes techniques contentieuses / la préparation du dossier contentieux
- la sous-traitance / les problèmes de paiement / les litiges liés à la réception.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0223

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

MAÎTRISE D'ŒUVRE : MISSIONS, RÉMUNÉRATIONS, CHOIX, CONCOURS, MARCHÉS, CCAG-PI...

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Mieux cerner les missions pour bien travailler ensemble

Dans une opération de construction, le maître d'ouvrage fixe le processus de production et organise les relations entre les intervenants. Il lui revient donc de définir, dans le cadre de la réglementation existante, la place, les tâches et les attributions de la maîtrise d'œuvre. Une bonne prestation de maîtrise d'œuvre assure la qualité et la cohérence des opérations. Cette formation vous permettra de savoir comment passer ces marchés et comment maîtriser les contrats de prestations intellectuelles.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la maîtrise d'ouvrage, gestionnaire de patrimoine, monteur, chargé ou conducteur d'opérations, responsable des services techniques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre réglementaire des relations maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre
- › analyser l'articulation de l'ex loi MOP, de la réglementation Marchés publics
- › formuler les clauses du marché de prestations intellectuelles
- › identifier les étapes des concours de maîtrise d'œuvre.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports sous forme de courts exposés illustrés d'exemples concrets et d'échanges avec les participants autour de questions sur les problèmes rencontrés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 avril 2027 - Distanciel

les 28 et 29 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 28 et 29 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Le cadre juridique

- le rôle et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- les caractéristiques des marchés de prestations intellectuelles
- les pratiques à modifier

La maîtrise d'œuvre

- la loi MOP intégrée au Code de la commande publique et modifiée par la loi ELAN
- son application après la loi ELAN
- le contenu de la mission de base
- les missions complémentaires
- les relations avec les autres intervenants
- la rémunération de la maîtrise d'œuvre

Choix de la maîtrise d'œuvre : procédure et critères

- les règles de passation, comment déterminer la procédure réglementaire la plus adaptée ?
- le dialogue compétitif, procédure avec négociation, procédure adaptée
- l'éventuel concours d'architecture : modalités, organisation, dossier de consultation, analyse des candidatures et des propositions, préparation du jury
- le cas particulier de la réhabilitation
- présentation d'exemples concrets

La rédaction du marché de prestations intellectuelles

- l'identification des besoins et la rédaction du programme
- les documents particuliers, actes d'engagement, CCAP
- l'articulation avec les documents généraux
- la propriété intellectuelle
- les cas de recours au nouveau CCAG-MOE, aux marchés à bons de commande ou aux accords-cadres

L'exécution du marché

- les relations contractuelles en cours de chantier
- la fin de chantier
- utiliser le CCAG-MOE pour la bonne gestion de l'opération.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0224

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

SAVOIR S'AFFIRMER SUR UN CHANTIER AVEC LA MOE ET LES AUTRES INTERVENANTS DU LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser sa communication pour bien piloter son opération

Dans le contexte de changement suite à la loi ELAN et l'application de la RE2020, face également aux contraintes économiques de plus en plus présentes dans le secteur Hlm, maîtriser sa communication devient fondamental pour piloter son opération dans les meilleures conditions.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier et développer une attitude dans laquelle on est capable de s'affirmer sans détour, mais en respectant autrui, pour réagir efficacement dans une relation, traiter les désaccords, dire les choses avec diplomatie
- › trouver les ressources et les leviers d'actions pour faire face aux situations de résistance, voire conflictuelles
- › utiliser les techniques de négociation gagnant-gagnant pour préserver les futures relations.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management ou Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice spécialiste de la communication et du management.

DATES DES SESSIONS INTER

les 22 et 23 avril 2027 - Distanciel

les 6 et 7 décembre 2027 - Distanciel

les 13 et 14 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Faire le point sur son style relationnel et s'affirmer tranquillement dans une relation

- mieux connaître son style relationnel
- repérer les 3 comportements inefficaces : passivité, agressivité, manipulation
- renforcer son affirmation de soi et savoir dire non

Réagir efficacement face aux résistances, aux imprévus, aux conflits

- pratiquer le recadrage pour prendre du recul
- identifier le besoin de l'autre
- pensez au plan B

Décoder les émotions de ses interlocuteurs pour maintenir la communication

- identifier ses émotions et celles des autres
- appréhender le fonctionnement des émotions
- faire de ses émotions des alliées

Animer une communication de rétablissement d'une relation efficace et sereine

- développer des relations plus ouvertes et authentiques
- maîtriser la technique d'une négociation gagnant-gagnant
- développer la technique d'une communication positive.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0357

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

L'ÉLABORATION DU DÉCOMPTÉ GÉNÉRAL ET DÉFINITIF ET LA GESTION DES CONTESTATIONS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Clore rigoureusement la phase financière et juridique des chantiers

Les marchés de travaux, qu'ils se réfèrent au CCAG marchés publics ou à la norme NFP 01 003, définissent le processus aboutissant à l'élaboration du Décompte Général et Définitif (DGD). C'est un long et complexe processus qui va permettre non seulement d'arrêter le solde du marché, mais aussi de fixer définitivement tous les droits et obligations financières des parties. Ses effets sont donc importants car tant que le DGD n'est pas notifié au titulaire et signé par lui sans réserve, des contestations peuvent être faites avec des conséquences financières qui peuvent être très lourdes. Il est donc nécessaire pour le maître d'ouvrage de bien maîtriser le processus d'élaboration ainsi que les modalités de gestion des contestations pour maîtriser les risques contentieux et financiers.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la maîtrise d'ouvrage, monteur, chargé ou conducteur d'opérations en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le processus d'élaboration de Décompte Général et Définitif (DGD)
- › se repérer dans les risques liés au DGD
- › identifier les modalités de gestion des réclamations et contestations.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES ou Gabrielle MILLAN, Consultants-formateurs, experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

- le 5 avril 2027 - Distanciel
- le 14 juin 2027 - Présentiel à Paris
- le 17 juin 2027 - Distanciel
- le 15 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Caractéristiques générales du DGD

- les référentiels : Norme NFP 03 001 et CCAG Travaux Marchés Publics

L'indivisibilité et l'intangibilité du Décompte Général et Définitif (DGD)

Les exceptions à l'intangibilité du DGD

- le processus d'élaboration prévu par la norme NFP 03 001 et par le CCAG Travaux Marchés Publics

Le projet de décompte final

Le décompte général

Le Décompte Général et Définitif

Le DGD et les réserves non-levées

L'importance de respecter les délais et procédures

Le DGD tacite

- le rôle et les responsabilités du Maître d'œuvre dans le cadre du DGD

La faculté de contestation du décompte

Le mémoire en réclamation

- le délai d'envoi du mémoire en réclamation
- le contenu du mémoire en réclamation

La réponse de Maître d'ouvrage

- le recours contentieux
- le recours à la conciliation ou à l'arbitrage
- la maîtrise des risques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0356

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

LA LEVÉE DES RÉSERVES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA GPA

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Formaliser la conformité des ouvrages à l'achèvement des chantiers

Réussir à faire lever les réserves de réception et faire réparer les désordres apparus pendant la période de parfait achèvement dans des délais raisonnables sont des éléments indispensables à la satisfaction client. Or force est de constater qu'il est de plus en plus difficile d'y arriver sans la mise en œuvre de mesures strictes de suivi et d'actions coercitives.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la Maîtrise d'Ouvrage
Monteur, chargé ou conducteur d'opérations en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › se repérer dans les obligations contractuelles et légales des intervenants en matière de levée des réserves et de GPA
- › identifier des outils pratiques pour maîtriser la levée des réserves et la mise en jeu de la GPA.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations, présentation d'outils et modèles.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Consultant-formateur, Directeur de la maîtrise d'Ouvrage ou Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

- le 29 avril 2027 - Distanciel
- le 21 septembre 2027 - Présentiel à Paris
- le 21 septembre 2027 - Distanciel
- le 2 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Caractéristiques générales de la réception et de la garantie de parfait achèvement

- définition et cadres réglementaires et contractuels
- nature des désordres qui relèvent de la GPA
- les désordres et les défauts de conformité réservés à la réception
- les désordres apparus dans le délai d'un an à compter de la réception
- les délais de réparation et de mise en œuvre

Quelles sont les obligations et les responsabilités des intervenants dans le cadre de la GPA ?

La procédure de levée des réserves signalées lors de la réception

- la mise en demeure
- que faire si la mise en demeure est infructueuse ?
- les réserves et le Décompte Général et Définitif

La procédure de réparation des malfaçons apparues pendant le délai de GPA

- la notification
- la mise en demeure en cas d'inaction
- que faire si la mise en demeure est infructueuse ?

Le sort de la retenue de garantie ou de la caution ou de la garantie à première demande

Garantie de parfait achèvement (GPA) et assurance Dommage Ouvrage (DO)

- Rôle du maître d'œuvre dans le cadre de la Garantie de Parfait Achèvement

La Garantie de Parfait Achèvement dans le cadre de l'acquisition en VEFA

Des outils pour suivre la GPA de manière efficace.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0451

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

COMMENT UTILISER EFFICACEMENT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR VOS SUIVIS DE CHANTIERS ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Fluidifier la gestion documentaire et recentrer les équipes sur le terrain

Le suivi de chantier pour le maître d'ouvrage social génère une charge administrative importante : comptes rendus, courriers, visas, relances, marchés de travaux, synthèses, suivi des réserves, consolidation d'informations issues de multiples intervenants. Ces tâches sont essentielles mais chronophages. L'IA générative permet aujourd'hui d'automatiser ou d'accélérer une partie de ces productions, à partir de notes brutes, mails, photos, comptes rendus ou ensembles documentaires. L'enjeu est double : améliorer la réactivité des équipes et libérer du temps à forte valeur ajoutée pour le pilotage opérationnel du chantier. Cette capsule vous permettra de découvrir des cas d'usage concrets et immédiatement mobilisables : rédaction assistée de documents, analyse de dossiers, synthèse de multiples pièces et structuration d'informations dispersées. En clair : moins d'administratif subi, plus de pilotage maîtrisé.

PUBLIC

Chargé d'opérations, assistante d'opérations et toute personne participant au suivi de chantier d'opérations neuves ou de réhabilitation.

PRÉ-REQUIS

Connaissance des outils d'intelligence artificielle.

OBJECTIFS

- › analyser les usages de l'IA générative appliqués au suivi de chantier
- › identifier les tâches administratives pouvant être automatisées ou accélérées grâce à l'IA
- › utiliser l'IA pour analyser des documents et rédiger des pièces administratives et courriers de chantier
- › repérer les limites, risques et bonnes pratiques afin d'utiliser l'IA de manière fiable et sécurisée.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Alice BORE, consultante formatrice experte en IA et en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 mars 2027 - Distanciel

les 5 et 6 juillet 2027 - Distanciel

les 22 et 23 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 13 et 14 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction à l'IA appliquée au suivi de chantier

- présentation des participants, besoins et cas d'usage métiers
- comprendre le fonctionnement de l'IA générative multimodale
- les principes du prompting pour obtenir des résultats fiables et exploitables

Automatiser le suivi administratif de chantier

- les usages de l'IA pour les comptes-rendus, rapports et suivis de réunions
- exploiter les informations chantier
- atelier : rédiger des documents de suivi à partir de notes brutes (

Rédiger des courriers et pièces administratives avec l'IA

- utiliser l'IA pour rédiger des documents officiels
- adapter le ton et le niveau juridique des documents
- sécuriser et vérifier les contenus générés
- atelier : rédiger un courrier de mise en demeure ou une réponse à un intervenant

Exploiter et analyser les documents de chantier

- utiliser l'IA pour rechercher rapidement des informations
- identifier des écarts, obligations ou informations clés
- atelier : retrouver et synthétiser des informations dans un dossier chantier

Limites, risques et bonnes pratiques d'utilisation

- les limites de l'IA
- responsabilités, confidentialité et protection des données
- les enjeux réglementaires et contractuels
- les solutions d'IA sécurisées et les bonnes pratiques de déploiement en entreprise.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0222

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

RÉUSSIR LA LIVRAISON DE L'OUVRAGE : DE LA MO À LA GESTION LOCATIVE ET PATRIMONIALE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Mieux travailler ensemble

Aujourd'hui les services MO, gestion de patrimoine, gestion locative et de proximité, chacun dans leurs activités, ont tendance à bien travailler mais travaillent-ils les uns pour les autres ? Cette formation a pour ambition, en partant de la livraison d'un ouvrage, de faire découvrir à chacun le métier de l'autre, sa posture, ses contraintes et difficultés. L'objectif est de pouvoir mieux travailler ensemble et de développer plus d'efficacité commune au bénéfice des locataires accédants et autres parties prenantes.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration, responsable ou collaborateur de la gestion locative, Responsable d'agence, chargé de clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › décrire le métier et les contraintes des autres services
- › analyser la relation client/fournisseur interne et les clefs
- › définir un vocabulaire commun, des outils de présentation multiculturels (activités)
- › communiquer de façon transversale.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, analyses de situations, des échanges d'expériences, des applications sur le terrain et des mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 mai 2027 - Distanciel

les 6 et 7 septembre 2027 - Présentiel à Paris

les 6 et 7 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les métiers Hlm et les principales contraintes

- les cinq grands objectifs de la construction pour le MO
- les indicateurs/critères, quelle échelle pour chacun ?
- pour la gestion locative et la gestion patrimoniale, qu'est-ce qu'une "bonne livraison" ?

Les règles clients/fournisseurs internes

- entre les opérationnels (MO/GL/GProx/GPat)
- avec les services supports de l'organisme

Comment travailler sur nos données communes

- le vocabulaire usuel
- la culture d'activités
- les points d'arrêts, point de partage et de validation
- savoir échanger et en tirer des enseignements

Développer des outils de prévention pour réussir la livraison

- l'étude de marché
- les cahiers de recommandations de prescriptions "entretenables"
- les besoins de la proximité pour entretenir éco-efficient
- les données temporelles et solutions pour mettre en location
- Mise en application des process internes

La livraison de la maîtrise d'ouvrage à la gestion locative/patrimoniale/de proximité : un acte différent de la réception des travaux

- les levées des réserves et désordres en période de parfait achèvement
- les outils de communication pour s'enrichir mutuellement

Les outils d'assistance à la gestion future

- le DOE
- le DIUO
- le livret d'accueil du nouveau résident

Les recommandations :

- au gardien (particularités)
- à la proximité (conseils)
- au chargé de clientèle (accompagnement)
- pour effectuer les EDL (prévention)
- pour entretenir et gérer le patrimoine (PSP, contrats...).

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

CONDUIRE DES TRAVAUX EN PRÉSENCE D'AMIANTE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comment réaliser des travaux en présence d'amiante en toute sécurité

Interdit de fabrication en France depuis 1997, l'amiante est un matériau abondamment présent dans les bâtiments. La réalisation de travaux en site occupé génère des risques d'exposition des intervenants du chantier et des résidents. La préparation des travaux nécessite de procéder à une recherche d'amiante efficace afin d'analyser les risques et de construire des réponses adaptées à des travaux en site occupé.

PUBLIC

Chargé d'opérations ou technicien réalisant des travaux sur le parc existant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › analyser les grands principes de la réglementation
- › définir une logique de prévention des risques
- › repérer le rôle des différents acteurs
- › inclure des diagnostics amiante en phase études
- › intégrer la problématique amiante dans les pièces des marchés de travaux et en phase chantier.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exemples de travaux déjà réalisés et des retours d'expériences de l'animateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jérémy COURT ou Karen ARCHAMBEAU ou Jonathan TRABAC, Consultants spécialisés en gestion de l'amiante.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2027 - Distanciel

les 25 et 26 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 25 et 26 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappels sur la réglementation

- les principaux éléments de la réglementation
- les obligations de diagnostics
- la sous-section 3 : travaux de retrait ou de confinement
- la sous-section 4 : travaux sur matériaux contenant de l'amiante
- l'évolution de la norme NFX46-020 (décret du 9 mai 2017 et arrêté du 16 juillet 2019)
- quelles conséquences pratiques sur la gestion du patrimoine ?

Quelle méthodologie adopter ?

- qui sont les acteurs ? quelles missions ?
- l'organisation des diagnostics
- l'analyse des risques, quelles méthodologies ?
- les procédures de consultation des entreprises
- quels impératifs respecter pour la préparation de chantier ?
- la communication avec les locataires
- comment assurer la traçabilité des matériaux ?

Exemples pour des opérations :

- de rénovation de réseaux en amiante-ciment
- de recouvrement de faïence avec colle amiantée
- de recouvrement de revêtement de sols amiantés
- de recouvrement de peinture amiantée.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



C0219

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

RÉUSSIR LA RÉCEPTION D'UN CHANTIER NEUF OU EN RÉHABILITATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Une garantie de réception de qualité

La posture du chargé d'opération d'habitat social évolue fortement sous la pression de la réglementation (ELAN), de la clientèle sociale. Si la maîtrise d'œuvre doit piloter les opérations préalables à la réception, la MO maîtrise les opérations préalables à la livraison avec un objectif commun : livrer une opération de qualité.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opérations, adjoint technique, agent technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la réception des travaux et la levée des réserves
- › élaborer les méthodes et les outils permettant de lever les réserves, de gérer efficacement la GPA, et d'actionner l'assurance Dommage-Ouvrage
- › analyser la posture du maître d'ouvrage social et locatif dans cette phase finale de chantier
- › préparer une livraison réussie de l'ouvrage aux autres services de l'organisme.

PÉDAGOGIE

Cette formation fait alterner les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants. Travaux en sous-groupes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES ou Gabrielle MILLAN, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 avril 2027 - Distanciel

les 14 et 15 juin 2027 - Présentiel à Paris

les 17 et 18 juin 2027 - Distanciel

les 15 et 16 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte juridique : rôle et responsabilité des intervenants en phase de réception

- la posture du maître d'ouvrage en phase finale de chantier
- le rôle du MOE, en OPR et réception
- la mission du CSPS, du bureau de contrôle, de l'OPC et des entreprises pour la réception

Méthodes : L'organisation des opérations préalables à la réception (OPR) et des opérations préalables à la livraison (OPL)

- méthodes d'organisation des OPR pour restreindre la liste des réserves à la réception
- la répartition des tâches entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en phase OPR
- les particularités de la réhabilitation et de la VEFA
- gérer les écueils de la réception : nettoyage de fin de chantier, faillite ou défaillance d'entreprise, recours à l'assurance TRC...

Réussir la livraison aux services de gestion et gérer la transversalité lors de la mise en gestion

- avant réception, la transmission des informations nécessaires à une mise en service dans les temps
- la remise des clefs et la mise en service technique
- après réception, l'étape critique du premier état des lieux et la transmission du DOE

Levée des réserves et mise en jeu des garanties

- le cadre juridique de la levée des réserves et les moyens de coercition
- la gestion de la GPA : les méthodes efficaces pour une levée rapide et éviter les écueils
- les moyens de coercition en GPA
- les garanties biennales et décennales
- l'assurance Dommage-Ouvrage

La clôture administrative des opérations

- le circuit du DGD et son impact sur la levée des réserves en application du CCAG version 2021
- les procédures à suivre : DAACT...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation

SPÉCIFICITÉS DU SUIVI DE CHANTIER DE RÉHABILITATION EN SITE OCCUPÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Mieux communiquer en interne et en externe

Dans une opération de réhabilitation de logements en site occupé, le locataire constitue l'acteur central du chantier, aux côtés des acteurs traditionnels de l'acte de construire. Au-delà de la méthodologie classique de suivi du chantier, le conducteur d'opérations de réhabilitation doit mettre en place et assurer le suivi des outils de gestion de la relation avec les locataires et faire le lien avec les autres directions de l'organisme et notamment avec la gestion locative.

PUBLIC

Chargé d'opérations de réhabilitation, conducteur d'opérations, personnel de gestion locative ou de proximité intervenant auprès des locataires, chargé de relations locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle de l'ensemble des intervenants
- › définir les modes de collaboration entre les différentes directions de l'organisme
- › mettre en place des outils de communication avec les habitants mais aussi au sein même de l'organisme
- › anticiper les éventuels blocages ou conflits
- › organiser efficacement la réception pour anticiper la levée des réserves et la gestion de la garantie de parfait achèvement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 mars 2027 - Distanciel

les 28 et 29 juin 2027 - Distanciel

les 25 et 26 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 25 et 26 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les différents intervenants

- le rôle de chaque intervenant interne ou externe
- les habitants : l'implication au projet, la concertation, la phase travaux
- le diagnostic social : que recouvre-t-il ?
- les différentes typologies d'opérations de réhabilitations
- l'équipe projet : comment est-elle constituée ?

La préparation du chantier

- l'organisation du chantier : quelle communication ?
- les interventions dans les logements
- la relation entreprise/habitants
- l'état des lieux, la fiche travaux
- la mise en place d'outils de gestion de chantier

La phase travaux

- l'intervention dans les logements : la communication et la méthodologie
- la réunion de chantier
- la gestion des conflits et blocages
- la relation avec les différentes directions de l'organisme, notamment la gestion locative

La réception et ses conséquences

- les opérations préalables à la réception : comment les organiser ?
- la réception : la relation avec la gestion locative
- les levées de réserves : dans quel délai ?
- la garantie de parfait achèvement : quelle organisation ?
- les éléments à transmettre : les avenants aux conventions, les modifications de surfaces corrigées
- la visite de fin de garantie

Les modes de faire innovants

- la co-construction
- l'auto-réhabilitation.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

CONDUIRE DES TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les travaux de déconstruction pour un patrimoine bâti durable et conforme

Face aux enjeux environnementaux et à l'évolution du cadre réglementaire, les opérations de déconstruction deviennent une composante essentielle de la gestion du patrimoine bâti. Les grandes thématiques associées à un projet de déconstruction sont nombreuses et nécessitent une anticipation rigoureuse. Conduire une opération de déconstruction ne se limite pas à démolir un bâtiment : il s'agit de penser l'ensemble du projet en amont, de piloter les investigations avant démolition, de faire réaliser des études de conception et de s'assurer la bonne exécution des travaux. Cette formation propose aux Maîtres d'Ouvrage de mieux appréhender ces opérations, en leur donnant les clés pour structurer un projet maîtrisé et conforme à la réglementation.

PUBLIC

Chargé d'opérations, responsable d'opérations et de programmes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les obligations et enjeux de la déconstruction
- › préparer et participer à la conception d'un projet de déconstruction
- › Conduire et piloter des travaux de déconstruction dans le respect de la réglementation et en toute sécurité.

PÉDAGOGIE

Alternance de séquences théoriques et pratiques, études de cas réels et questions ouvertes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jonathan TRABAC, Consultant-formateur spécialisé en conduite de chantiers de déconstruction.

DATES DES SESSIONS INTER

les 3 et 4 juin 2027 - Distanciel

les 21 et 22 octobre 2027 - Présentiel à Paris

les 2 et 3 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Partie 1 l'Histoire de la déconstruction et les enjeux de la déconstruction

Rôles et responsabilités des différents acteurs

- l'équipe conception et pilotage : MOA, MOE, AMO, CSPS, ...
- les organismes de contrôles : DREETS, CARSAT, OPPBTP, ...
- les intervenants chantier : Entreprise travaux, laboratoire accrédité, transporteur, centre de tri

Les obligations de la déconstruction

- la réglementation applicable : déchets, amiante, plomb et déconstruction / les obligations de résultats

La préparation et la conception du projet de déconstruction

- les diagnostics obligatoires et leurs contenus / le permis de démolir.
- l'étude de faisabilité du projet / les études de conception de la maîtrise d'œuvre / les différentes méthodes de déconstruction et les contraintes de chantier
- définir le budget de l'opération : le quantitatif estimatif / la prise en compte de la méthode et des contraintes de chantier

Partie 2 comprendre et piloter l'opération

La consultation des entreprises,

- la constitution du DCE et les points particuliers du CCTP

La préparation des travaux de déconstruction

- la gestion des réseaux / la gestion de la mitoyenneté / la gestion des déchets
- la prévention sécurité sur chantier : les principes généraux de prévention / la coordination sécurité sous décret 92 et décret 94 / le contenu des missions de coordination sécurité

Réalisation des travaux de déconstruction

- les différents intervenants et leurs missions / les études d'exécutions et la préparation de chantier / l'installation de chantier le phasage d'exécution / le suivi des travaux / la réception des travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0073

PILOTAGE MANAGEMENT RH PRÉVENIR LES RISQUES / ASSURANCES

ASPECTS PRATIQUES DE L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

L'assurance dommage ouvrage, un élément-clé de la construction

Les montages d'opérations se multiplient et tendent à se diversifier, et l'assurance dommage ouvrage est un élément-clé de la construction. Ainsi, il est primordial de sécuriser la souscription de cette assurance, de maîtriser les conséquences de la survenance d'un sinistre, et ainsi de limiter les contentieux.

PUBLIC

Responsable technique, ou contentieux construction, responsable ou gestionnaire des contrats d'assurance, monteur, chargé d'opérations et technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les mécanismes particuliers de l'assurance dommage ouvrage
- › utiliser les mécanismes de l'assurance dommage ouvrage et ses sources juridiques afin d'optimiser la gestion des sinistres et du risque auprès de l'assureur
- › repérer les pathologies en termes de désordres qui entrent dans le champ de garantie de l'assurance dommage ouvrage
- › appliquer les procédures particulières.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de l'animateur et d'échanges avec les stagiaires. Les participants sont invités à apporter tout dossier sur lequel ils auraient rencontré une difficulté avec leur assureur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry CURT ou Jennifer BARTOS, Consultants en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 février 2027 - Distanciel

les 10 et 11 juin 2027 - Distanciel

les 13 et 14 septembre 2027 - Présentiel à Paris

les 25 et 26 novembre 2027 - Distanciel

les 2 et 3 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- qu'est-ce que l'assurance dommage ouvrage ?
- quels sont les enjeux de cette assurance pour le maître et / ou le propriétaire de l'ouvrage ?
- les incontournables en matière de souscription

La place de l'assurance dommage ouvrage par rapport aux autres assurances de l'immeuble

- les grands principes de l'assurance dommage ouvrage
- les bons réflexes à avoir lorsqu'un désordre apparaît
- quels contrats d'assurance interviennent et pour quels types de désordres ?

Les garanties à actionner après la réception et la livraison

- l'importance des différentes garanties existantes après réception et livraison
- qu'est-ce que la garantie de parfait achèvement ? Comment gérer un désordre lors de la GPA ?
- la garantie biennale : quels désordres ? Comment en bénéficier ?
- la garantie décennale : comment est-elle mise en œuvre ?

Les principes applicables en matière d'assurance dommage ouvrage

- quelles différences avec les autres assurances ?
- quelles opérations sont concernées par l'assurance dommage ouvrage ? quels ouvrages et travaux sont concernés ?
- quels sont les sinistres couverts ?
- que faire face à un sinistre entrant dans l'assurance dommage ouvrage ?
- quelles sont les procédures spécifiques relatives à l'assurance dommage ouvrage ?
- la procédure de déclaration du sinistre
- l'importance de l'expertise de l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner par :

› **mail** à : inscriptionsinter@afpols.fr ou à l'assistant(e) mentionné(e) en bas de page de chaque stage.

Dès réception de ce bulletin d'inscription, nous vous adresserons un accusé de réception.

› **notre site internet** www.afpols.fr

MERCI DE COMPLÉTER ENTIÈREMENT CE BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ORGANISME

RAISON SOCIALE

ADRESSE

CODE POSTAL

N° ADHÉRENT

VILLE

N° DE SIRET

TÉLÉPHONE

› RESPONSABLE FORMATION

NOM

PRÉNOM

TÉLÉPHONE

PRÉNOM

FONCTION

E-MAIL (OBLIGATOIRE)

INSCRIPTION 1

TITRE DE LA FORMATION

CODE FORMATION

DATES

NOM

PRÉNOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

E-MAIL

INSCRIPTION 2*

TITRE DE LA FORMATION

CODE FORMATION

DATES

NOM

PRÉNOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

E-MAIL

***Offre Duo : - 10% de remise à partir de la deuxième inscription à une même session**

LA FACTURE DOIT ÊTRE LIBELLÉE...

☐ Au nom de l'organisme

☐ Au nom d'un tiers payant - Lequel :

Cachet de l'organisme

Date et signature

Dès confirmation du stage, une convention de formation vous sera envoyée. Il est indispensable de nous retourner par mail un exemplaire signé et tamponné avant la formation. En cas d'annulation tardive ou d'abandon en cours de formation, les frais engagés par l'Afpols pour l'organisation et le déroulement du stage seront facturés conformément à nos Conditions Générales de Vente.

N.B. : La participation aux stages est réservée aux membres de l'Afpols. La cotisation est facturée avec le 1er stage de l'année. (Réglementation des associations loi 1901).



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

Par mail : Retournez le bulletin d'inscription complété (également téléchargeable sur www.afpols.fr) à l'assistante mentionnée en bas de page de chaque stage.

En ligne : vous devez disposer d'un code d'accès que nous vous adressons sur demande écrite. [quelle adresse](#)

La participation aux stages est réservée aux membres de l'association.

Une cotisation annuelle est facturée à l'organisme avec le premier stage de l'année (réglementation des associations loi 1901).

ANNULATION

Annulation du fait de l'adhérent

En cas d'annulation avant le début de la formation, une indemnité forfaitaire sera facturée comme suit :

- › 50 % du prix dans un délai compris entre 15 jours et 4 jours francs avant le début de la formation.
- › 100 % du prix dans un délai inférieur ou égal à 3 jours.

L'indemnité forfaitaire ne relève pas de la formation professionnelle continue.

Annulation du fait de l'Afpols

L'Afpols se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler la prestation. L'Afpols en informe les adhérents jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

MODALITÉS PRATIQUES POUR LES WEB-FORMATIONS

Environ un mois avant la web-formation, vous recevrez par mail un dossier contenant :

- › la convention de formation à nous retourner signée avant le début de la formation avec le bon de commande éventuel
- › un rappel du programme
- › le tutoriel de connexion à Espace 47
- › la documentation du stage sera disponible dans Espace 47 du stagiaire

MODALITÉS PRATIQUES POUR LES STAGES EN PRÉSENTIEL

Environ un mois avant la formation, vous recevrez par mail un dossier contenant :

- › la convention de formation à nous retourner signée avant le début de la formation avec le bon de commande éventuel
- › un rappel du programme
- › le tutoriel de connexion à l'Espace 47
- › la documentation du stage sera disponible dans l'Espace 47 du stagiaire
- › les indications pratiques pour se rendre sur le lieu du stage et une liste d'hôtels

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage.

HORAIRES

Sauf indications contraires, les stages débutent le premier jour à 9 h 15 (9 h les jours suivants) et se terminent à 17 h 15 (17 h les jours suivants). Pour faciliter les échanges informels entre les participants, les déjeuners sont pris en commun.

ÉVALUATIONS

Chaque stagiaire recevra sur son adresse mail professionnelle, des liens pour compléter les questionnaires d'évaluation. Ces mails seront envoyés depuis l'adresse equipe@afpols.fr.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À l'issue de l'action de formation, vous recevrez une facture payable à 30 jours. En cas de règlement par un tiers payeur (organisme collecteur...), vous devrez nous adresser l'attestation de prise en charge avant le début de la formation.

DONNÉES PERSONNELLES

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et le cas échéant, d'en demander la rectification et l'effacement. Vous avez également la possibilité d'exercer votre droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant : rgpd@afpols.fr.

BONJOUR



Vous me connaissez tous déjà depuis quelques années, je suis **LILO** et je suis chargé à l'AFPOLS de faire la veille sur le web pour dénicher les contenus les plus pertinents en lien avec le secteur Hlm.

Recevoir les informations de LILLO :

<https://bit.ly/AfpolsLilo>



Quant à moi, **BÂTIBOT**, je suis chargé de travailler sur la maîtrise d'ouvrage et plus spécifiquement sur la RE2020.

Recevoir les informations de BÂTIBOT :

bit.ly/AfpolsBatibot



Association pour la formation professionnelle
continue des organismes du logement social
47 rue Popincourt - 75011 Paris

www.afpols.fr